

Se cacher derrière la Caisse de compensation, c'est reconnaître son incompétence

Lutte contre la spéculation, révision des dépenses fiscales, régulation du marché des carburants, suspension des droits d'importation de blé ... entre autres solutions que feint d'ignorer le gouvernement



Lire page 4

Groupe socialiste

Présentation de l'ouvrage

“Le Parlement et les droits de l’Homme : référentiels et pratiques”

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants organise, en partenariat avec le Médiateur pour la démocratie et les droits de l’Homme et l’Institut Prometheus pour la démocratie et les droits humains, la cérémonie de signature du nouvel ouvrage « Le Parlement et les droits de l’Homme : référentiels et pratiques » du chercheur, acteur associatif et militant des droits de l’Homme, Abderrezak El Hannouchi.

Cette cérémonie est prévue vendredi 4 mars à partir de 10 heures à la salle 11 de la Chambre des représentants.

Cet ouvrage évoque le bilan des deux Chambres du Parlement au titre des sessions législatives 2016-2021, en rapport avec les acquis en matière de droits de l’Homme en plus de la résolution de nouvelles problématiques dont les répercussions de la pandémie du Covid-19 sur la vie parlementaire, le traitement de l’institution législative de la question de l’abolition de la peine capitale, entre autres.

Dans les camps de la honte de Tindouf

Des affrontements et des tirs à balles réelles sur les séquestrés



Page 6

Crise russo-ukrainienne

Dialogue de sourds des belligérants sur fond d'une confrontation s'amplifiant et faisant rage



Page 7

Prise de mesures transparentes et efficaces

Une grande impulsion au processus de recensement relatif au service militaire

Actualité



L'opération de recensement relative au service militaire au titre de l'année 2022, qui s'est déroulée du 13 décembre 2021 au 10 février 2022, a été couronnée de succès, à la faveur des mesures transparentes et efficaces ayant encadré le déroulement de ce processus.

L'opération de recensement, qui s'est déroulée conformément aux Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Royales, a connu une forte affluence reflétant une prise de conscience aussi bien des jeunes que des parents de l'importance du service militaire et des opportunités qu'il offre en termes d'accès des jeunes au marché du travail grâce aux certificats de formation professionnelle, reconnus par l'Etat, qu'ils obtiennent dans un court délai.

Cet intérêt croissant des jeunes pour cette opération dénote également de leur confiance en l'ensemble des mesures et dispositions mises en place pour sa réussite.

Outre la forte demande d'inscription sur le site dédié à l'opération de recensement "www.tajnid.ma", le processus en lui-même a suscité l'intérêt des jeunes et de leurs parents qui n'ont pas hésité à poser des questions et à demander des renseignements sur le processus de recensement pour le service militaire, lequel intérêt reflète leur conscience du fait que ce devoir national constitue une opportunité précieuse permettant aux jeunes d'acquérir des compétences de qualité et, partant, de développer leurs capacités personnelles, professionnelles et cognitives, de manière à faciliter leur insertion dans le marché du travail, aussi bien dans le public que dans le privé, et à les outiller pour lancer leurs propres projets.

Le site web créé par le ministère de l'Intérieur permet de remplir le formulaire de recensement, de s'assurer que les jeunes concernés ont été appelés à effectuer le service militaire et de télécharger le formulaire de demande d'exemption, de même qu'il fournit des informations et des données relatives au service militaire, au processus de recensement, et aux textes législatifs et réglementaires régissant ce devoir national.

La large campagne médiatique et de communication lancée à cette occasion, a contribué à véhiculer une image moderne de ce service et à encourager les jeunes pour s'inscrire par conviction à l'opération du recensement, en vue de rejoindre les rangs des conscrits.

L'ensemble des médias issus de la presse écrite et de l'audiovisuel ainsi que les différentes plateformes de communication moderne ont adhéré à cette campagne médiatique en adoptant une approche créative et pédagogique pour faire connaître les objectifs du service militaire, ses avantages ainsi que le déroulement de l'opération de recensement à travers des capsules didactiques retraçant des "parcours réussis" de bénéficiaires du service militaire, de sexes masculin et féminin.

La campagne a également jeté la lumière sur la nouvelle offre du service militaire qui permet de bénéficier de séances de sport pour garder une bonne condition physique et affûter la prédisposition des bénéficiaires ainsi qu'une panoplie de formations dans les

divers métiers qui leur ouvrent la voie à de nouvelles opportunités et facilitent par ricochet leur accès au marché du travail.

A cet égard, la commission centrale de recensement relative au service militaire qui a tenu une réunion, lundi à Rabat, a signalé que le nombre de jeunes, de sexe masculin et féminin, qui se sont portés volontaires pour accomplir le service militaire s'est établi à 99.060, dont plus de 29% de sexe féminin, contre 66.990 en 2019, dont 20% de sexe féminin.

Le nombre de jeunes ayant achevé les procédures de recensement relatif au service militaire au titre de l'année 2022 s'est établi à 178.166 contre 133.820 en 2019, alors que le nombre de jeunes de sexe féminin qui se sont portés volontaires pour le service militaire a atteint 29.013, soit plus de 16% de l'ensemble des jeunes recensés, contre 13.614 en 2019 (10,17%).

"En effet, le service militaire renforce le sentiment d'appartenance nationale. Il permet aussi de bénéficier d'une formation et d'un entraînement qui offrent des opportunités d'insertion socio-professionnelle aux

conscrits capables de faire valoir leurs compétences, leur sens de l'engagement et de responsabilité", comme confirmé dans le discours prononcé par SM le Roi devant les membres des deux Chambres du Parlement à l'occasion de l'ouverture de la 1ère session de la 3ème année législative de la 10ème législature.

A cet égard, le Souverain a souligné que "tous les Marocains concernés par le service militaire, sans exception, sont égaux en la matière et ce, indépendamment de leur classe sociale, de leurs diplômes et de leur niveau d'instruction".

C'est ainsi que le service militaire représente une expérience bénéfique dans la vie du citoyen dans la mesure où c'est une plus-value qui permet aux appelés de bénéficier d'une panoplie de cours et d'expériences probantes, contribuant à l'enrichissement de leur vie personnelle et professionnelle.

C'est en outre une occasion pour rencontrer des jeunes du même âge, pleins de vitalité, de volonté et d'ambition, issus des différentes régions du Royaume et avec divers dialectes.

Listes des conscrits de la prochaine promotion

La Commission centrale de recensement relative au service militaire a tenu, lundi, une réunion consacrée à l'établissement du nom des jeunes qui feront partie de la prochaine promotion des appelés au service militaire, a annoncé le ministre de l'Intérieur.

"Conformément aux Hautes Instructions de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu l'Assiste, Chef Suprême et Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Royales, concernant la prise des mesures nécessaires pour intégrer la prochaine promotion d'appelés, la Commission centrale de recensement relative au service militaire, présidée par le président d'une Chambre à la Cour de cassation, a tenu, lundi, une réunion pour fixer les critères d'établissement des noms des jeunes, de sexes masculin et féminin, qui feront partie de la prochaine promotion des appelés, à partir de la base de données du recensement", précise le ministre dans un communiqué sur les préparatifs pour l'intégration de la prochaine promotion de conscrits.

A la lumière des critères fixés par ladite commission, poursuit la même source, des listes seront établies avec les noms du nombre requis de conscrits pour former la prochaine promotion selon le classement et les grades nécessaires à leur formation, tels que déterminés par les autorités militaires compétentes, notant que les listes seront adressées aux autorités précitées afin d'engager les procédures liées à la convocation des conscrits et à leur intégration au service militaire à la date prévue.



Le nombre de jeunes portés volontaires s'est établi à 99.060, dont plus de 29% de sexe féminin

À tous les

Citadins Écolos

BIENVENUE
AU



CREDIT
AGRICOLE
DU MAROC

Verts et solidaires depuis plus de 60 ans

#RESPIRE

Se cacher derrière la Caisse de compensation, c'est reconnaître son incompetence



Lutte contre la spéculation, révision des dépenses fiscales, régulation du marché des carburants, suspension des droits d'importation de blé ... entre autres solutions que feint d'ignorer le gouvernement



“Subvention” semble aujourd’hui le mot le plus usité par l’Exécutif. En effet, il ne se passe pas une conférence de presse ou un passage sur les chaînes nationales sans que le chef du gouvernement ou un membre de son équipe ne nous parle des efforts, soi-disant « importants » pour préserver le pouvoir d’achat des citoyens, en subventionnant nombre de biens et services de base. Ainsi, le gouvernement répète en boucle et à qui veut l’entendre qu’il alloue 17 milliards de dirhams annuellement pour le gaz butane, 14 milliards de dirhams pour l’électricité, 600 millions de dirhams par mois pour subventionner la farine de blé et 3 milliards de dirhams par an pour le sucre.

Mais est-ce vrai que les subventions sont le véritable remède pour faire face à la cherté de la vie et à la dégradation du pouvoir d’achat ? « Les subventions ne sont pas la solution », nous a répondu Hicham Attouch, professeur d’économie à l’Université Mohammed V de Rabat. Et d’expliquer : « En optant pour ce choix, le gouvernement semble s’attaquer aux symptômes de la cherté de la vie et non pas à ses causes profondes. A rappeler que les précédents gouvernements ont réagi aux conjonctures de crise via de multiples fonds créés

pour affronter les catastrophes naturelles et la sécheresse ».

Pour notre interlocuteur, avant de parler subvention, le gouvernement a déjà plusieurs pistes pour agir et a les moyens pour ce faire. Ainsi, concernant les carburants (et pas uniquement le gaz), il estime que l’Exécutif peut intervenir à deux niveaux. D’abord par la régulation du marché en agissant non pas sur l’offre et la demande mais plutôt sur la concurrence. Ensuite, il peut opérer via les marges commerciales des entreprises chargées de distribution des carburants. Précisément via la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques et la TVA. « Cela va permettre de modérer les prix à la pompe et du coup, alléger les charges du transport des marchandises », a-t-il précisé.

S’agissant du blé, Hicham Attouch soutient que le gouvernement doit continuer à suspendre les droits à l’importation et peut augmenter les subventions directes. Il souligne, en outre, que le gouvernement peut agir en s’attaquant aux spéculateurs qui constituent un vrai problème pour les producteurs comme pour les consommateurs. « En effet, l’intermédiation de ces spéculateurs allonge la chaîne logistique et augmente les prix », a-t-il noté.

Hicham Attouch avance également comme piste possible les

dépenses fiscales en tant que mécanisme de soutien indirect. « Cela aura sûrement un impact sur le déficit budgétaire mais permettra de dépasser cette crise conjoncturelle », a-t-il souligné.

Pour lui, il faut agir et vite. « Ce n’est plus le temps de la réflexion mais celui de l’action même avec les risques qui se profilent sur les équilibres macroéconomiques », a-t-il martelé. Et d’ajouter : « En fait, l’impact sur les équilibres macroéconomiques ne sera palpable qu’à partir de juin ou juillet prochains et l’on doit s’attendre à une déstabilisation desdits équilibres ». D’autant plus que le conflit entre la Russie et l’Ukraine risque d’envenimer davantage les choses. « Les échanges entre le Maroc et ces deux pays se chiffrent à des millions de dollars et concernent des produits essentiels (blé et pétrole). Même l’arrêt de cette guerre n’arrangera pas les choses puisqu’il faut encore du temps pour que l’économie de ces deux pays reprenne. Sachant qu’il faut s’attendre aussi aux conséquences de ladite guerre sur notre partenaire UE et ses effets indirects sur notre économie », nous a-t-il affirmé.

Toutefois, notre interlocuteur reste sceptique quant à une résolution de la situation actuelle. Selon lui, toutes les solutions ne vont pas résoudre l’essence du problème en l’absence d’une stratégie intégrée. «

Même l’élaboration de plans ne va pas servir à grand-chose. Idem pour l’injection de millions de DH, conclut-il. Prenez à titre d’exemple le dossier de l’eau. Il faut rappeler que cette question ne concerne pas uniquement

l’agriculture mais aussi l’industrie et le tourisme, et en l’absence d’une stratégie intégrant l’ensemble de ces secteurs, il n’y aura pas d’issue possible à ce problème ».

Hassan Bentaleb

La Caisse de compensation

Depuis la décompensation des carburants en 2015, la charge de la subvention s’est considérablement allégée en s’établissant entre 13,5 et 17,1 milliards de dirhams durant les 5 dernières années, alors qu’elle se situait entre 29 et 56 milliards de dirhams entre 2009 et 2014.

Cette donne a permis de soulager considérablement les finances publiques d’une dépense socialement inefficace et d’offrir les moyens nécessaires à l’expansion d’une politique sociale mieux ciblée. En se limitant à la prise en charge du gaz butane, du sucre et d’un contingent de farine de blé tendre, le système de compensation a permis de maintenir les prix de ces produits à leurs niveaux historiques en assumant leurs dépassements et les fluctuations de leurs cours sur le marché international.

En 2018, avec un cours mondial moyen du butane à 522 \$/T, et des niveaux de prix globalement réguliers pour le sucre brut et le blé tendre, la compensation de ces trois produits s’est soldée à 17,1 milliards de dirhams, en hausse de 10% par rapport à 2017, principalement sous l’effet du prix mondial du gaz et de l’accroissement constant de la consommation nationale. L’année 2019 s’est présentée quant à elle de manière relativement favorable avec une baisse du cours du butane à 408 \$/T au titre de la période janvier-septembre contre 534 \$/T pour la même période de l’année précédente et un cours moyen du sucre brut globalement similaire entre les deux périodes.

En attendant l’opérationnalisation du Registre social unique qui permettra de coordonner et de restructurer l’ensemble des aides sociales, les prix du gaz butane, du sucre et de la farine nationale ont continué à être subventionnés en 2020, à hauteur d’une enveloppe totale de 13.640 MDH programmée dans le cadre du projet de loi de Finances de l’année 2020.

La charge prévisionnelle de compensation au titre de l’année 2021 a enregistré des hausses respectivement au-delà de 43% et 28% par rapport aux années 2020 et 2019.

Source : Rapport sur la compensation

Les principales caractéristiques de la population active occupée en 2021



Un peu plus de la moitié (52,9%) des actifs occupés n'ont aucun diplôme en 2021 contre 54,3% une année auparavant, 31,2% ont un diplôme de niveau moyen et 15,9% un diplôme de niveau supérieur, indique le Haut-Commissariat au plan (HCP).

Plus de la moitié des actifs occupés n'ont aucun diplôme

Selon le secteur d'activité, la part des actifs occupés ayant un diplôme supérieur est de 27,8% dans les services, 16,8% dans l'industrie et 6,6% dans les BTP, précise le HCP dans sa note sur les principales caractéristiques de la population active occupée en 2021.

En outre, le HCP relève que la population en âge d'activité (15 ans et plus) a atteint 27.127.000 personnes, 12.280.000 sont des actifs (10.772.000 pourvus d'un emploi et 1.508.000 en situation de chômage) et 14.847.000 sont en dehors du marché de travail.

Parmi les 10.772.000 actifs occupés, 42,1% sont des ruraux et 22,3% sont de sexe féminin. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans en constituent 34,8%; 8,9% pour les 15-24 ans et 26,9% pour les 25-34 ans.

Le secteur des "services" demeure le premier pourvoyeur de l'emploi, avec 45,8% des actifs occupés dont 33,5% d'entre eux exercent dans la branche du commerce,

suivi de l'agriculture, forêt et pêche" (avec 31,2%), souligne le HCP.

Plus de la moitié (51,8%) des actifs occupés sont des salariés, 29,6% des indépendants, 13,7% des aides familiales et 2,2% d'entre eux sont des employeurs.

Par ailleurs, le HCP relève que "les emplois exercés restent peu qualifiés, faiblement protégés et organisés".

Ainsi, 10,5% occupent un emploi de type occasionnel ou saisonnier, plus de 14% exercent un emploi non rémunéré, 25% bénéficient d'une couverture médicale liée à l'emploi (45,4% pour les salariés), plus de la moitié des salariés (54,6%) ne disposent d'aucun contrat formalisant leur relation avec l'employeur et 9,3% sont en situation de sous-emploi, précise la même.

Le taux de sous-emploi à 9,3%

Le taux de sous-emploi est passé de 10,7% en 2020 à 9,3% en 2021 au niveau national, de 10,1% à 8,8% en milieu urbain et de 11,6% à 10% en milieu rural, selon le HCP.

Ainsi, le volume des actifs occupés en situation de sous-emploi a atteint 1.003.000 personnes, 550.000 personnes dans les villes et 453.000 à la campagne.

Les catégories ayant connu les baisses les plus importantes du taux de sous-emploi sont les per-

sonnes âgées de 25 à 34 ans et celles de 35 à 44 ans (-1,5 point), celles n'ayant aucun diplôme (-1,6 point), les hommes (-1,4 point) et les ruraux (-1,6 point), précise le HCP.

Selon la profession, le taux de sous-emploi des commerçants et intermédiaires commerciaux a connu la baisse la plus importante de 9,8% en 2020 à 6,6% en 2021 (-3,2 points), suivi des artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux (-2,6 points) et des conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage (-1,8 point).

Les secteurs ayant connu une forte baisse du sous-emploi sont l'industrie avec -2,2 points (de 8,7% à 6,5%), les BTP avec -1,8 point (de 19,6% à 17,8%), et les services avec -1,3 point (de 9,4% à 8,0%).

Selon le type de sous-emploi, la part du sous-emploi lié à la durée de travail a connu, entre 2020 et 2021, une baisse de 12 points passant de 58% à 46%. A l'inverse, le sous-emploi lié à l'insuffisance du revenu ou à l'inadéquation entre la formation et l'emploi exercé a augmenté au cours de la même période, de 42% à 54%.

Dans ce contexte, la population active occupée en situation de sous-emploi liée à la durée de travail, a atteint, en 2021, 459.000 personnes au niveau national contre 655.000 une année auparavant. Le taux correspondant a connu des baisses importantes, de 6,2% à 4,3% au niveau national, de 6,7% à 4,9% à la campagne et de 5,9% à

3,8% dans les villes.

Enfin, la population active occupée en situation de sous-emploi lié à l'insuffisance du revenu ou à l'inadéquation entre la formation et l'emploi exercé est passée, au niveau national, de 472.000 personnes en 2020 à 543.000 en 2021.

Le taux correspondant est ainsi passé de 4,5% à 5%, de 4,2% à 5% en milieu urbain et de 4,9% à 5,1% en milieu rural, estime le HCP.

Le taux d'emploi à 39,7%

Le taux d'emploi a augmenté de 0,3 point pour se situer à 39,7% entre 2020 et 2021, après une baisse de 2,2 points, entre 2019 et 2020, passant de 41,6% à 39,4%, selon le HCP.

Ce taux a baissé de 0,2 point en milieu urbain (de 35,3% à 35,1%) et a augmenté de 1,4 point en milieu rural (de 47% à 48,4%), précise le HCP, notant que ce taux a baissé parmi les hommes (-0,2 point) et augmenté parmi les femmes (+0,7 point).

Le taux d'emploi des jeunes de 15-29 ans se maintient à 25,4% entre 2020 et 2021, il est de 2,8 points sous son niveau d'avant crise (28,2% en 2019). Le taux d'emploi des 30-44 ans a légèrement progressé de 0,4 point pour atteindre 54,8%, contre 56,8% une année avant la crise sanitaire.

La répartition des actifs occupés selon le secteur d'activité montre que le secteur des services se

situe en première position avec 4.935.000 personnes et une part de 45,8%, suivi de l'agriculture, forêt et pêche" avec 3.364.000 personnes (31,2%), de l'industrie avec 1.261.000 personnes (11,7% dont 44,6% exercent d'activités artisanales) et, enfin, des BTP avec 1.210.000 personnes (11,2%).

Parmi les 4.935.000 personnes exerçant dans le secteur des services, 33,5% relèvent de la branche du commerce, 12,5% des services sociaux fournis à la collectivité et 11,8% du transport, entrepôts et communications, relève la note.

Selon la même source, près de la moitié (51,8%) des actifs occupés sont des salariés (contre 50,7% une année auparavant), 29,6% des indépendants (contre 30,9%), 13,7% des aides familiales (contre 13,7%) et 2,2% des employeurs (contre 2,0%).

Les professions les plus exercées sont les professions des artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux avec 19,1%, des "ouvriers et manœuvres de l'agriculture et de la pêche" (19,0%) et des "manœuvres non agricoles, manutentionnaires et travailleurs des petits métiers" (16,6%).

25% des actifs occupés bénéficient d'une couverture médicale

Le quart des actifs occupés (25%) bénéficient d'une couverture médicale liée à l'emploi en 2021 (37,4% dans les villes et 7,9% à la campagne), contre 24,7% en 2020.

Les actifs occupés exerçant dans l'industrie enregistrent le taux de couverture médicale le plus élevé avec 45,4%, suivis de ceux relevant du secteur des services (36,9%), des BTP (11,7%) et de l'agriculture, forêt et pêche (4,6%).

La part des actifs occupés affiliés à un régime de couverture médicale s'améliore nettement au fur et à mesure que le niveau de diplôme s'élève, fait remarquer le HCP, notant qu'elle passe de 10,5% parmi les personnes n'ayant aucun diplôme à 72,9% parmi celles ayant un diplôme supérieur.

Un peu moins de la moitié (45,4%) des salariés bénéficient d'une couverture médicale assurée par l'employeur, 53,3% en milieu urbain et 23,4% en milieu rural, 58,8% parmi les femmes et 42% parmi les hommes. Pour les auto-employés, cette part est de 4,2%. Selon la même note, près d'un actif occupé sur 4 (24,4%) est affilié à un système de retraite, 37,1% en milieu urbain et 6,8% en milieu rural. Le taux de couverture par un système de retraite est légèrement plus élevé parmi les femmes que les hommes, respectivement 28,7% et 23,1%.



1.534 Marocains ont déjà quitté l'Ukraine Le nombre appelé à évoluer

Le nombre des Marocains qui ont quitté l'Ukraine, via les postes frontières, s'est élevé lundi à 16H00, à 1.534 personnes, apprend-on auprès du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

Ce nombre, appelé à évoluer, est réparti entre la Pologne avec 720 personnes, la Roumanie avec 384 personnes, la Slovaquie avec 300 personnes et la Hongrie avec 130 personnes, précise-t-on de même source. Le pic des sorties a été enregistré ce lundi au poste frontière avec la Pologne avec 600 Marocains

qui ont quitté l'Ukraine, suite à l'opération militaire lancée par la Russie.

Le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger a dépêché une vingtaine de fonctionnaires consulaires, dont quatre anciens consuls généraux, pour assister et aider les équipes des ambassades marocaines déjà sur le terrain, à accueillir et fournir l'aide nécessaire aux Marocains dans les quatre pays limitrophes de l'Ukraine.

Dans les camps de la honte de Tindouf

Des affrontements et des tirs à balles réelles sur les séquestrés

Comme un volcan endormi, les camps de Tindouf vivent sur le qui-vive, car le volcan peut se réveiller à tout moment. Ce fut le cas lors de la semaine dernière lorsque des habitants des camps ont attaqué le quartier général de la soi-disant "police" avec des armes blanches et des bâtons. La prétendue police a riposté avec des tirs à balles réelles.

Le dissident et militant sahraoui des droits humains Al-Fadil Breika, précédemment détenu dans la tristement célèbre prison "Dhibya" située dans les environs de Tindouf, a révélé qu'"un crime impardonnable contre l'humanité est en train d'être commis par la milice du Polisario".

Et d'ajouter : «Ce qui a provoqué une réaction de masse au cours de laquelle les manifestants et les miliciens se sont affrontés, obligeant les unités d'intervention rapide à transporter des étrangers au camp de Rabouni, seul endroit où leur sécurité pouvait être assurée ».

Pendant que certains séquestrés s'affrontaient avec les miliciens du Polisario, un autre groupe a détruit des voitures de police, en signe de protestation contre le



passage à tabac d'un citoyen par des agents de sécurité», rapportent les médias.

«L'insécurité se généralise dans les camps de Tindouf avec des échanges de

tirs entre trafiquants de drogue sans qu'aucune enquête n'ait été diligentée à ce propos », soulignent les mêmes sources.

Ahmadou El-Katab

Commémoration des anniversaires de la bataille de Dcheira et du départ du dernier soldat étranger des provinces du Sud

La famille de la résistance et des membres de l'armée de libération a commémoré, lundi à Laâyoune, dans un climat de fierté et de joie le 64ème anniversaire de la bataille de Dcheira, coïncidant avec le 46ème anniversaire du départ du dernier soldat étranger des provinces du Sud.

La commémoration de ces deux étapes phares constitue l'occasion de mettre en avant la participation distinguée des fils des provinces du Sud au processus de lutte nationale pour la liberté, l'indépendance, le parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume, a souligné le Haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération, Mustapha El Ktiri, lors d'un meeting organisé au Palais des congrès de Laâyoune.

Il a également mis l'accent sur l'attachement indéfectible des habitants du Sahara marocain au Glorieux Trône Alaouite, tout en rappelant quelques phases de l'histoire de la résistance nationale, ainsi que les valeurs d'unité et de communion entre les Marocains

dans les différentes régions du Royaume, les sacrifices consentis par les combattants et leurs actions pour déjouer les manœuvres visant à porter atteinte à l'unité du pays.

La bataille de Dcheira est une illustration de l'héroïsme et de la bravoure dont ont fait montre les fils du Sahara marocain au sein de l'armée de libération en infligeant une retentissante défaite aux forces coloniales étrangères, a fait remarquer M. El Ktiri. Il a également relevé que cette bataille a eu lieu quelques jours seulement après la visite de Feu SM le Roi Mohammed V en 1958 à M'Hamid Al Ghizlane où le regretté Souverain, en s'adressant aux délégations et aux représentants des tribus sahraouies, avait appelé à la mobilisation pour la libération du Sahara marocain.

La famille de la résistance tient à rappeler à travers la commémoration de cet événement les étapes de l'une des épopées grandioses de la lutte nationale pour la défense de la patrie, de ses valeurs sacrées, ses fondements, son identité authentique et de

ses constantes, a-t-il ajouté.

Le Haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'armée de libération a souligné que le Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, poursuit son élan de mobilisation pour défendre son intégrité territoriale et renforcer la marche grandiose de développement global et durable dans toutes ses dimensions économiques, sociales, culturelles, humaines et environnementales.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence notamment du wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, ainsi que des élus et d'acteurs locaux, un hommage a été rendu à plusieurs anciens résistants de la province, en guise de reconnaissance des grands sacrifices qu'ils ont consentis au service de la Nation.

Des aides financières ont été également remises au profit des membres de famille d'anciens résistants et leurs ayants droit.

Fin de la vague Omicron au Maroc

Le ministère de la Santé et de la Protection sociale a annoncé, mardi, la fin de la vague "Omicron", après deux semaines consécutives de niveau vert et le début de la phase post-vague ou la troisième inter-période.

"La vague Omicron a été, comme prévu, une vague rapide et courte qui a duré 11 semaines et a atteint son apogée dans la semaine du 17 au 23 janvier 2022", a indiqué le coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique du ministère de la Santé et de la Protection sociale, Mouad Mrabet, dans sa présentation du bilan bimensuel de la situation épidémiologique au cours de la période allant du 15 au 28 février 2022.

Contrairement à la vague "Delta", la vague Omicron est moins virulente et moins létale, car le pourcentage de cas graves et critiques au cours de la vague Delta était de 4,3%, tandis que ce pourcentage était de 2% au cours de la vague Omicron, ce qui représente moins plus de la moitié, a précisé M. Mrabet.

Dans le même contexte, il a été noté que la dernière semaine, allant du 21 au 27 février, a été marquée par la poursuite de la décroissance rapide du nombre de nouveaux cas pour la cinquième semaine consécutive, et donc la poursuite de la décroissance du taux de positivité des analyses, puisqu'il est passé de 24,4% pendant la semaine de pointe à 1,9% la semaine dernière.

Quant à l'indice de reproduction des cas, il se maintient à moins de 1 depuis 38 jours, pour se situer à 0,79 la semaine dernière.

Concernant les autres indices, M. Mrabet a fait état d'une baisse de 40% du nombre de cas graves dans les services de réanimation pour s'établir à 133 nouveaux cas alors que 171 malades ont quitté ces services après l'amélioration de leur état de santé.

Concernant les cas de décès, ils ont atteint 84 au cours de la dernière semaine, soit une baisse de 26% par rapport à la semaine précédente.

Le taux de létalité s'est, quant à lui, situé jusqu'à lundi à 0,6% pour la vague Omicron et 1,3% pour Delta soit une hausse de près de la moitié, a ajouté M. Mrabet, attribuant cette baisse à plusieurs facteurs dont l'efficacité de la campagne de vaccination, outre les spécificités et l'évolution de la connaissance autour du virus.

Pour ce qui est de la campagne nationale de vaccination, le taux des personnes ayant pris la première dose a atteint 67,5%, contre 63,3% pour celles ayant reçu la deuxième dose, alors que 15,7% ont reçu la dose booster, selon le ministère de la Santé et de la Protection sociale.

M. Mrabet a réitéré l'appel du ministère de la Santé et de la Protection sociale à l'ensemble des citoyens à poursuivre l'adhésion rapide et massive à la campagne nationale de vaccination en recevant les trois doses du vaccin.



Crise russo-ukrainienne

Dialogue de sourds des belligérants sur fond d'une confrontation s'amplifiant et faisant rage

Les développements de la crise russo-ukrainienne se multiplient et s'accroissent, impliquant quasiment toutes les régions du monde. Les Occidentaux, les Etats-Unis d'Amérique, les pays européens-membres de l'Union européenne et autres, la Grande-Bretagne, le Canada, entre autres, font montre d'acharnement contre l'action meurtrière dévastatrice de la Russie en territoire ukrainien.

Des sanctions économiques sévères et bien ciblées, des décisions inédites de soutien logistique, militaire et humanitaire sont en cours ou en perspective. A l'unisson, l'Occident s'y met à quelques rares exceptions de pays réagissant timidement et avec une prudence géostratégique bien calculée par crainte de représailles ou soucieux de préserver des intérêts trop étroits ou complexes avec Moscou.

Outre la fermeture de l'espace aérien de la plupart des pays européens devant tout vol russe, le rappel des participations ou acteurs de partenariat économiques, industriels ou commerciaux avec les Russes et bien d'autres mesures de sanctions et de ferme dissuasion, en réponse à l'appel de la présidence ukrainienne, les Européens ont décidé, fait inédit de l'histoire des conflits armés, tri-



parties ou multiples, de financer l'achat et l'acheminement d'armements et d'équipements militaires pour les livrer à Kiev dans un élan de soutien sans précédent.

Sur le plan économique, les Etats-Unis d'Amérique ont mis en application, lundi, une sanction inédite et extrêmement sévère visant à paralyser l'activité économique russe, le plus largement possible, contre notamment la banque centrale russe, ayant pour effet d'immobiliser tous les actifs » qu'elle « détient aux USA ... ». La veille, les ministres européens des Affaires étrangères s'étaient également accordés à bloquer toutes les transactions de ladite institution. Auparavant, les Occidentaux avaient averti d'exclure un certain nombre d'établissements russes du système interbancaire international Swift.

Par ailleurs, pour serrer davantage l'étau sur le Kremlin, les Européens et leurs alliés sont prêts à prendre des sanctions supplémentaires contre la Russie, a fait savoir Paris, à l'issue d'une visioconférence qui a réuni les dirigeants français, américain, britannique, canadien, allemand, italien, de l'Union européenne et l'Otan.

Dans la même lancée, le Canada va, à cet égard, interdire « toute importation de pétrole brut » russe, une industrie dont le président Vladimir Poutine et ses oligarques ont grandement profité.

Là-dessus, les Occidentaux, toutes postures géostratégiques confondues, s'évertuent à concevoir et encadrer, juridiquement, économiquement et financièrement, des mesures extrêmes à même d'endiguer le torrent armé destructeur. A titre d'exemple, comme l'a expliqué Pierre Morcos, chercheur associé au CCIS, un centre d'études stratégiques, basé à Washington, « la décision de livrer des armes à l'Ukraine en utilisant la -facilité européenne de paix- constitue un moment pivot pour l'Europe de la défense de par son ampleur, sa nature et sa vélocité ». Cette « facilité européenne de paix » est un instrument financier indépendant du budget commun et des procédures européennes pour l'allocation de fonds, doté de 5 milliards d'euros. Son utilisation est une décision des seuls Etats membres, prise à l'unanimité.

D'autre part, sur fonds de toute cette entreprise quasi-

mondiale de course vers l'arrêt des hostilités armées et le recouvrement de la paix et la stabilité en Ukraine, en Europe et partout ailleurs dans les régions liées directement ou indirectement à cette situation, la diplomatie reprend son chemin bien que son temps soit bien en deçà du rythme des avancées militaires de part et d'autre. Le président français Emmanuel Macron, président en exercice, par ailleurs de l'Union européenne, après une rupture assez longue du fait du déclenchement de l'offensive russe en Ukraine, a eu un échange téléphonique avec le chef du Kremlin au cours duquel ce dernier a posé comme conditions, entre autres, l'arrêt de l'invasion, la reconnaissance de la Crimée en tant que territoire russe, la démilitarisation et la « dénazification » de l'Ukraine ...

D'un autre côté, au Bélarus, deux délégations des deux principaux protagonistes, russe et ukrainienne se sont rencontrées pour la première fois depuis le début de l'offensive et sont rentrés après cinq heures d'échanges pour « consultations dans leurs capitales » respectives, après avoir convenu d'un « deuxième round » de pourpar-

lers. Il faut préciser, à ce propos, qu'il s'agit, à juste titre, de simples pourparlers et non de négociations.

La teneur en a été, côté russe, qu'un règlement « n'est possible que si les intérêts sécuritaires légitimes de la Russie sont pris en compte sans conditions », et côté ukrainien, que la présidence de Kiev réclamait comme tout préalable aux négociations « un cessez-le-feu immédiat et le retrait des troupes (russes) du territoire ukrainien ».

Ainsi, les positions des belligérants demeurent diamétralement opposées. Chaque partie campe sur sa conception des motivations et solutions éventuelles, très improbables quant à l'issue de la confrontation. Les exigences du Kremlin sont foncièrement irréalisables sur le terrain et complètement irréalistes au vu des règles conventionnelles du droit international et des relations internationales. Les pourparlers entre les parties russe et ukrainienne, tout aussi bien que l'échange entre Poutine et Macron se sont avérés un dialogue de sourds, inaudibles et insaisissables par ailleurs sur la scène internationale.

Rachid Meftah



Le bout du tunnel se fait de plus en plus lointain

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

RELAXE		LEÇON DE CONDUITE	CASANIÈRE	ANCIENNE PUISSANCE		EN CATIMINI		AUBE PÈRE DE SEM	BLÈCHE		LARDON
CASSE-PIÈDS									QUARTIER DE ROME		
GROS SERPENT				VENT CHAUD BOURSE							
						CARDINAUX GRECQUE INVERSÉE			EN CHUTE TRANCHE		
ÉTÉINTS RADINS					FIN DE VERBE			NAVIRE ARGILLON			
										PARTS	
BICYCLE	DE BAS EN HAUT CHOPE				ROLLÉ	ROMAINS	FOYER				
		VOTELLES TRESSA-ILLIR								EN ATTENTE	
D'ACCORD COMBINE							PETIT CLUBE		COUP DE FEU		AFFLUX
INTERDITES		VOTELLES DON DU CIEL			LE BOUT DE LA LANGUE	DE BAS EN HAUT PRAIRIE		ROND			
										DONNE LE CHOIX	
RLISÉE	PSYCHOLOGUE AUTRICHIEN							PARÉ			
					UN YANTINET					PRONOM	

Solution mots flechés d'hier

AVISÉ	À NE T	B	DOIT	E	PLACE	SOC	ÉVALUÉ	ARRIVÉ	E	DOMINÉ	NOUVEAU	CHÂSSÉ
MAÇON	CONCERN	R	UT	LETTERES	BT	DE ROME	TRÔP	REVENIR	À	EN		
AVISÉ		U	S	LETTERES	EEN	CAMPAGNE	SUR	REVENIR				
AVISÉ	772	T	A	LETTERES	SMAN	PERSONNEL	TE					
SAUVANT	SAUVANT	G	AP	LETTERES	IA	SAUVANT	T					
A	APEX	COLOGNE										
EN TOUT	TRAIL	I	E	LETTERES	EROSION							
EN TOUT	TRAIL	E	COLOGNE									
E	ÉCOLO	ES	LIT									
LEÇON	DE CONDUITE	P	I	LETTERES	AULE	E	I					
ERES		R	S	LETTERES	OE							
AVISÉ	772	A	N	LETTERES	A	RU						
E	ÉTA	R	E	LETTERES	ALISES							
LEÇON	DE CONDUITE	E	L	LETTERES	E	NEE						

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouthiy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi
Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki
Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadhi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue de F.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJD MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALLEMENT

- 1- Servant
- 2- Fonde – les trois quarts de la rose
- 3- Ile de France – Ville d’Algérie
- 4- Famille de zouave – Belle et bête
- 5- Frère servent – Rembourser
- 6- Riflard – Course
- 7- Grabataire
- 8- Fluide consistant – Sous le sol
- 9- Vieille monnaie – Négatif – Ride
- 10- Convient – Idéale

VERTICALEMENT

- 1- Ils donnent la latitude
- 2- Risquerai – Mot de maître
- 3- Coutumes – L’art de l’imitation
- 4- Pratique culturelle – Au bord des larmes
- 5- Mettre bas – Conifère
- 6- Poème lyrique – Râper
- 7- Unité de temps
- 8- Chiffree – Il se dresse
- 9- Fatigué – Bombé
- 10- Désavoue – Néphélon

Solution mots croisés d’hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	C	R	I	S	P	A	T	I	O	N
2	O	U	R	A	L		A	N	S	E
3	N	E	E		A	I	R	E		V
4	C	E	N	T	I	M	E	T	R	E
5	O		E	R	S			E	I	
6	R	T		A	I	M	A	N	T	E
7	D	A	H	I	R		I	D	E	S
8	A	B	A	T		O	N	U		S
9	N	O	I	R	C	I	E		P	O
10	T	U	T	E	S		E	P	A	R

Grilles de sudoku

Facile

7	3	6			8	4		
9			4	3			8	
	5		6		2			3
	2					9		5
	8						6	
4		1					3	
1			2		9		4	
	4			8	6			1
		8	1			2	5	7

Moyen

8				9				2
		2	1	8				7
				7	5		4	
	2						7	
	4	1				9	3	
	7						6	
	8		9	6				
6				5	2	3		
7		4						6

Difficile

	5	9						
3	8				1			
		6		7		2		
		8	4		6			2
	2						6	
4		9		5	7			
		1		4		9		
			1				5	7
						4	1	

Expert

		5						1
1					6		3	
7				3		4		
			6					
2	1		7	5	8		4	3
					1			
		4		9				5
	9	4						2
6						8		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d’hier

Facile

5	3	6	8	7	9	1	2	4
2	8	1	4	6	5	3	7	9
7	9	4	2	3	1	8	5	6
1	6	5	9	2	4	7	3	8
3	4	2	5	8	7	6	9	1
8	7	9	6	1	3	2	4	5
4	1	3	7	5	8	9	6	2
6	5	8	3	9	2	4	1	7
9	2	7	1	4	6	5	8	3

Moyen

7	4	1	6	9	8	5	2	3
6	5	3	4	2	1	9	8	7
9	8	2	5	3	7	4	6	1
5	2	9	8	7	4	3	1	6
8	3	6	2	1	9	7	4	5
4	1	7	3	5	6	8	9	2
3	9	5	1	4	2	6	7	8
2	7	8	9	6	5	1	3	4
1	6	4	7	8	3	2	5	9

Difficile

8	3	7	2	4	5	6	9	1
9	5	6	3	8	1	7	4	2
1	4	2	6	7	9	8	5	3
2	8	5	4	3	6	1	7	9
6	1	3	7	9	2	4	8	5
4	7	9	5	1	8	3	2	6
5	9	1	8	6	7	2	3	4
7	6	4	9	2	3	5	1	8
3	2	8	1	5	4	9	6	7

Expert

3	1	2	8	5	6	9	4	7
4	6	5	2	9	7	8	1	3
8	7	9	4	1	3	6	2	5
2	3	8	7	4	1	5	9	6
7	5	4	9	6	8	2	3	1
1	9	6	3	2	5	7	8	4
5	4	1	6	8	2	3	7	9
9	2	7	5	3	4	1	6	8
6	8	3	1	7	9	4	5	2



Performance mensuelle

La Bourse de Casablanca dans le rouge en février dernier

La Bourse de Casablanca a clôturé le mois de février en nette baisse, l'indice de toutes les valeurs, le Masi, cédant 5,85% à 13.071,04 points (pts).

Au titre des 20 séances de ce mois, le Morocco Stock Index 20 (MSI 20), indice regroupant les 20 valeurs les plus liquides, s'est replié, de son côté, de 6,74% à 1.055,71 pts. Les performances annuelles (YTD) de ces deux indices sont passées ainsi dans le rouge à respectivement -2,15% et -2,76%.

Pour sa part, l'indice de référence Environnement, Social et Gouvernance "Casablanca ESG 10" a reculé de 6,56% à 977,48 points (-2,06% en YTD), rapporte la MAP.

Au titre de ce mois, la cote casablancaise a vu 19 indices sectoriels finir en baisse, contre seulement 3 en hausse, alors que celui des services aux collectivités n'a enregistré aucune variation, suite à la suspension de la cotation de son unique titre, Lydec.

Dans le détail, l'indice sectoriel des "Ingénieries et Biens d'équipements industriels" (-25,48%) a accusé le plus fort repli sectoriel en février, suivi par les secteurs "Sylviculture et Papier" et "Bâtiment et Matériaux de construction" qui ont accusé des baisses respectives de 12,76% et 11,77%.

Les seules performances positives durant ce mois ont été l'œuvre des secteurs "Participation et Promotion immobilières" (+5,49%), "Chimie" (+3,94%) et "Boissons" (+2,04%). Le volume global des échanges a atteint plus de 4,24 milliards de dirhams (MMDH), dont 3,86 MMDH réalisés sur le marché central actions. Par valeur, Attijariwafa Bank a été l'instrument le plus actif du mois avec 827,13 millions de dirhams (MDH), devant Trissalat Al-Maghrib avec 362,26 MDH et la BCP (273,20 MDH).

S'agissant de la capitalisation boursière, elle s'est chiffrée, au terme du mois de février, à près de 681,9 MMDH.

Les plus fortes baisses ont été accusées par Stroc Industrie (-27,76%), Delattre Levivier Maroc (-22,73%), LafargeHolcim Maroc (-14,25%), Med Paper (-12,76%) et Cosumar (-11,72%).

En revanche, les plus fortes hausses ont été enregistrées par Alliances (41,47%), Oulmès (39,59%), AGMA (4,91%), Mutandis SCA (4,46%), Promopharm S.A (4,43%) et Résidences Dar Saada (+4,32%).

Le coworking, un business en plein boom



Le coworking, un business à fort potentiel qui est convoité par les grands groupes immobiliers mais aussi par les petites structures souhaitant tirer parti de cette manne, étend désormais sa toile, spécifiquement dans un contexte de crise sanitaire où un grand nombre d'entreprises ont décidé de maintenir leurs employés hors bureaux.

Bureaux privés ou partagés, salles de réunions, formules de location flexibles pour les entreprises comme pour les travailleurs indépendants, ces plateformes, qui se multiplient, proposent un espace de travail, avec tous les services inclus, qui peut être adapté aux nouveaux usages des entreprises ainsi qu'aux travailleurs indépendants, en voyage d'affaires ou même salariés. Une formule qui semble ainsi résoudre le souci de trouver un espace propice pour le travail à distance.

Si pour ces adeptes du coworking, réunis sous un même toit, le meilleur choix est de se côtoyer des dizaines de postes, dans une ambiance conviviale et un environnement stimulant,

pour les investisseurs dans ce business, l'objectif est plutôt de gagner des parts de marché dans ce monde du travail en communauté.

Approché par la MAP, Yasmine Amor, propriétaire d'un espace coworking "SpaceX", a relevé que le coworking est un business à fort potentiel au Maroc, expliquant que pendant la pandémie du Covid-19 les sociétés se sont rendu compte qu'elles ont plus besoin d'autant d'espace bureaux pour développer leur activité et ont donc laissé le choix à leurs employés de rester en télétravail ou de travailler à partir d'un espace plus restreint et décentralisé, donc un espace de coworking.

Evoquant les catégories d'entreprises qui optent le plus pour ces espaces de travail, M. Amor a fait savoir que l'offre sur ce marché est très diversifiée et totalement modulable selon le besoin de chacun, citant l'exemple d'un freelanceur qui, étant seul à exercer son activité, n'a besoin que d'un seul bureau en coworking, alors qu'une entreprise bien établie aille opter pour un grand espace tout en bénéficiant

des mêmes avantages d'adhésion au coworking.

D'après lui, les approches des professionnels du secteur sont différentes, pour son cas, "Space X coworking" n'est pas uniquement un espace design avec des bureaux, c'est un lieu de vie, de partage et de collaboration dans un environnement informatique sécurisé, avec une tarification unique. "C'est un lieu où on se sent comme chez soi avec des services illimités comme une kitchenette, un espace détente, un service d'accueil des visiteurs, une salle de réunion high-tech et ce, tout en économisant les charges d'un local traditionnel", a-t-il ajouté.

La notion de flexibilité est autant importante avec des offres à la journée, au mois ou à l'année, a-t-il relevé, soulignant que le plus grand défi est de faire partager un lieu de travail à des inconnus dans un esprit de bienveillance et de partage.

"C'était indispensable pour moi de trouver un lieu de travail en plein centre-ville. Ça permet de bénéficier de tous les services qu'une grande ville peut apporter", a confié Ahmed, un em-

ployé à distance, ayant opté pour un espace coworking.

Le principal atout des espaces de coworking c'est la flexibilité, dans le sens où un espace peut être loué pour une heure, une après-midi ou même un mois, et le deuxième avantage c'est le fait de ne pas travailler chez soi et qu'il n'y ait pas de mélange entre la vie personnelle et professionnelle d'autre part, a-t-il dit.

Depuis le premier confinement dû à la crise sanitaire, un grand nombre d'entreprises ont pris les mesures nécessaires pour maintenir leur activité tout en respectant les mesures de distanciation et ont donc opté pour ces espaces de travail. Ainsi, la plupart de ceux qui ont dû s'appliquer au télétravail ont opté pour le coworking, histoire de trouver un espace où il y a une ambiance agréable mais aussi propice pour se concentrer. Ces espaces de travail partagés ont tout pour couvrir les besoins imminents des entreprises et ainsi soutenir les travailleurs qui sont dans cette nouvelle situation.

Par Salma El Badaoui (MAP)

CIH enregistre une hausse de son PNB consolidé en 2021

Le produit net bancaire (PNB) consolidé de CIH Bank s'est élevé à plus de 3,10 milliards de dirhams (MMDH) au titre de l'année écoulée, en progression de 12,6% par rapport à 2020. Cette performance s'explique, notamment, par l'amélioration de l'activité bancaire et des services financiers spécialisés, indique le groupe bancaire dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels.

En social, le PNB à fin décembre 2021 a atteint plus

de 2,50 MMDH, en amélioration de 11,1% par rapport à la même période de 2020.

En outre, le communiqué fait savoir que le total bilan (sur base consolidée) s'est chiffré à 106,4 MMDH au terme du 4ème trimestre 2021, en amélioration de 18,8% par rapport à fin décembre 2020. Les dépôts clientèle se sont établis à 63 MMDH à fin décembre 2021, en progression de 17,1% par rapport à fin 2020, alors que les crédits clientèle

ont atteint 74,4 MMDH en hausse de 18,1%.

Sur base sociale, le total bilan s'est établi à 91,4 MMDH à fin décembre 2021, en progression de 16,1% par rapport à fin 2020. Les dépôts clientèle se sont chiffrés à 57,3 MMDH (+14,4%), suite à la progression essentiellement de l'encours des comptes chèques et des comptes sur carnets, et les crédits clientèle ont atteint à 60,9 MMDH, en hausse de 14,4%.

Le tourisme interne a joué un rôle d'amortisseur durant la crise Covid-19

La crise du Covid-19 et son impact inédit sur les territoires touristiques nationaux a révélé le rôle d'amortisseur du tourisme interne pour le maintien du système productif touristique en périodes de crises, a relevé la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie et des finances.

"Malgré les incertitudes et les mesures sanitaires restrictives différenciées au niveau territorial, le tourisme interne a joué un rôle d'amortisseur durant la crise covid-19", a indiqué la DEPF

dans un Policy brief consacré au "Potentiel du tourisme interne en tant que levier de relance post covid-19".

En effet, rapporte la MAP, le rôle salvateur du tourisme interne, révélé autant par les données conventionnelles que non conventionnelles (lumières nocturnes et données web), a été tributaire des restrictions de déplacement et de la spécialisation différenciées des territoires touristiques, précise la DEPF.

Ainsi, Les arrivées des touristes internes dans les Etablissements d'Hébergement Touristique Classés (EHTC) se sont contractées de 59,5% en 2020, contre -80,7% pour le tourisme récepteur, passant à 1,4 million de touristes.

Ceci a permis de maintenir une activité touristique à minima avec une part du marché du tourisme interne de 57% du total des arrivées, soit une hausse de 18 points par rapport à 2019.

De même, les nuitées des résidents marocains ont baissé de 55,4% en 2020, contre -72,4% pour le tourisme récepteur, passant à 3,5 millions de nuitées maintenant la moyenne par touriste à 2,4 nuitées contre 3,2 pour les non-résidents.

Ceci corrobore le rôle du tourisme interne dans le maintien du système productif touristique en périodes de crises avec la conso-



lidaion de sa part de marché à 50% du total des nuitées contre 31% en 2019.

Ce rôle crucial du tourisme interne a, cependant, été freiné par les mesures sanitaires restrictives mises en place différemment dans les régions selon leurs états épidémiologiques et dont les effets se sont prolongés en 2021.

En effet, la contraction du tourisme interne a été moins sévère dans la région de Souss-Massa (respectivement -45% et

-41% pour les arrivées et les nuitées) relativement sévère à Marrakech-Safi (respectivement -70% et 69%) et Tanger-Tétouan Al Hoceïma (respectivement -64% et -60%) qui concentrent 66% des nuitées et 59% des arrivées des résidents.

L'impact de la pandémie est, également, perceptible à travers la décélération de la fréquentation des lieux de commerce et de loisir durant les périodes de restrictions de mobilité, notamment, durant

la première vague de la pandémie (-69% en T2) et la deuxième vague du 4ème trimestre 2020 (-23%).

Par ailleurs, si la situation s'est redressée depuis la fin du ramadan 1142, la mobilité dans les lieux de commerce et loisirs n'a pas retrouvé ses niveaux pré-pandémie à Marrakech (-19% durant la première quinzaine de juin 2021) contrairement au niveau national (+2%), Casablanca (+11%) et Fès (+3%).



Un rôle tributaire des restrictions de déplacement et de la spécialisation différenciées des territoires touristiques

Collectivités territoriales : Excédent de 3,4 MMDH à fin 2021

La situation provisoire des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 3,4 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2021, contre un excédent global de 257 millions de dirhams (MDH) enregistré un an auparavant, selon la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Cet excédent tient compte d'un solde positif de 1,4 MMDH dégage par les comptes spéciaux et les budgets annexes, précise la TGR dans son bulletin mensuel de statistiques des finances locales de décembre 2021.

Le bulletin fait également état d'une

hausse des recettes ordinaires de 12,9% provenant de l'augmentation de 25,7% des impôts directs suite à la hausse de la taxe de services communaux (+26,7%), de la taxe professionnelle (+36,2%), de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (+34,6%), de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+12,3%) et de de la taxe d'habitation (+47,4%), rapporte la MAP.

La hausse des recettes ordinaires tient également compte de la baisse de 1% des impôts indirects qui s'explique notamment par la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la

valeur ajoutée (TVA) de -2,4% et de la part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance (-16,6%), conjuguée à l'augmentation de la taxe sur les opérations de construction (+32,2%). Elle tient aussi compte de l'augmentation de 30,6% des recettes non fiscales provenant notamment de la hausse des subventions (+62,2%), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (+26,9%) et des recettes domaniales (+20,6%).

S'agissant des dépenses ordinaires, elles ont augmenté de 1,9% en raison de la hausse de 0,8% des dépenses de personnel et de 3,3% des dépenses des autres biens

et services, conjuguée à la baisse de 0,5% des charges en intérêts de la dette, fait savoir la TGR, ajoutant que les dépenses d'investissement sont passées de 14,9 MMDH à fin décembre 2020 à 15,2 MMDH à fin décembre 2021, soit une hausse de 1,5%.

Par ailleurs, la TGR souligne qu'à fin 2021, les excédents globaux dégagés par les budgets des collectivités territoriales au titre de l'année 2021 (3.400 MDH) et des années antérieures ont été de 44,3 MMDH. Ces excédents sont destinés à couvrir les engagements visés au titre des dépenses de fonctionnement et d'équipement.

Le métalangage de Houcine Ilan

Houcine Ilan est philosophe. Ça ne se voit pas dans sa peinture mais ça s'entend dès qu'il en parle. Car Houcine dialogue avec sa toile et laisse son esprit vagabonder à la pointe de son pinceau.

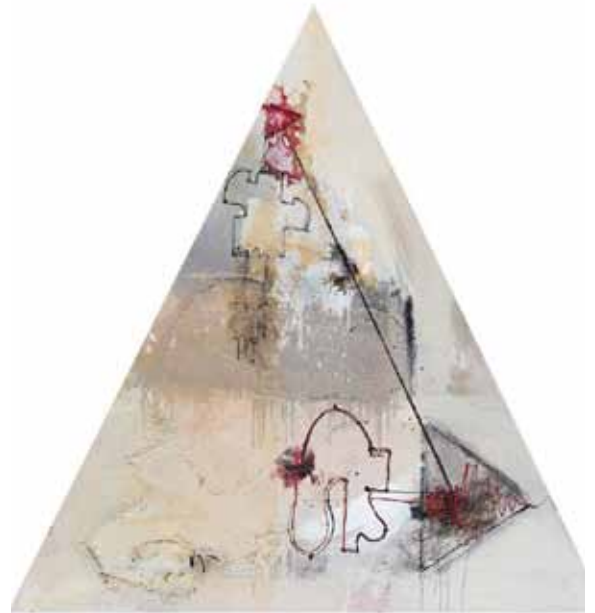
La première chose que remarque le visiteur d'une exposition d'Ilan, c'est la forme triangulaire de ses tableaux. Triangles isocèles souvent, équilatéraux parfois, ils intriguent. D'où viennent ces triangles auxquels nous ne sommes pas habitués?

La peinture comme art s'est d'abord exprimée sur les murs durant l'Antiquité, puis elle a illuminé des manuscrits avant de se développer sur des panneaux de bois qui pouvaient être exposés tout en restant mobiles. Enfin, la toile, plus légère, a été adoptée par la plupart des artistes. Mais toutes ces peintures à quelques exceptions près (Farid Belkhalia au Maroc) ont rendu évidentes les formes simples, le rectangle, le carré, plus rarement le cercle ou l'ovale, fenêtres ouvertes sur le monde, comme si le peintre se plaçait toujours à l'extérieur du spectacle qu'il invite à regarder. Le triangle, en découpant autrement l'espace, propose une autre vision, plus ample, plus intégrée à son environnement. Il casse le cadre et nous place d'emblée au cœur des choses. Nous ou-

blions la fenêtre et la distinction entre l'intérieur de l'atelier où œuvre le peintre et l'extérieur qu'il nous montre. Nous sommes avec le peintre, dans le tableau.

Pour Ilan, le triangle a une autre fonction. Pointe dirigée vers le bas, il évoque la fécondité de l'aine féminine. Pointe en haut, il se dresse comme une verge dominatrice. Cela résume bien ce qu'il pense de nos sociétés machistes mais est-ce si important pour dire ce que nous ressentons face à ces tableaux? Je ne le crois pas. La peinture se place ailleurs que dans la petite histoire que tout peintre se raconte en posant formes et couleurs sur sa toile. L'artiste pense, la peinture montre ().

Dans les toiles récentes d'Ilan, dans ces triangles arrachés à l'imaginaire, notre œil est de suite attiré par ce qui ressemble à des graffitis énigmatiques tracés sur un mur: des courbes voluptueuses qui pourraient être des seins ou des coupes de koubbas, des minarets, longs rectangles phalliques regroupés en labyrinthes posés comme des îles sur l'espace de la toile. Ces dessins qui ne se chevauchent pratiquement jamais sont liés par un océan informel de couleurs discrètes, souvent crémuses, des bruns, des gris à peine colorés, dans lesquels nous découvrons peu à peu des taches, des cou-



lures, des éclaboussures pleines de vie et de violence retenue.

Alors se pose une question: que voit-on vraiment dans cette peinture, ou plutôt que ne voit-on pas, que nous cache l'apparente abstraction de Houcine Ilan? Et nous nous souvenons qu'Houcine a une formation de philosophe et qu'il sait ce qu'est un métalangage (). Sa peinture serait-elle donc une façon détournée de dire ce qui ne peut se dire, d'être un langage qui parle d'un autre langage? Cache-t-elle un érotisme éclaté entre géométrie, gribouillages, explosion de taches et larges plages de couleur? Ou veut-elle dénoncer le rapport entre hommes et femmes dans nos sociétés conservatrices? Lui le sait, ce



sont les histoires qu'il se raconte en peignant. Pour moi, la réponse à cette question ne changera rien à la qualité de sa peinture.

Jean-Michel Bouqueton

Parution de la 2^{ème} édition de l'ouvrage "La renaissance scientifique à l'ère de la Dynastie Alaouite"

L'Imprimerie Royale vient de publier une deuxième édition de l'ouvrage "La renaissance scientifique à l'ère de la Dynastie Alaouite" de l'historien disparu Moulay Abderrahmane Ben Zidane, dans une version authentifiée par l'historien Mustapha Chabi et préfacée par le porte-parole du Palais Royal, historiographe du Royaume, Abdelhak Lamrini.

"La renaissance scientifique à l'ère de la Dynastie Alaouite", 448 pages en format moyen, est un livre majeur d'histoire dont l'auteur s'appuie sur quatre copies de manuscrits conservés à la bibliothèque Al Hassania de Rabat et qui se différencient par leur volume, leur état de conservation et aussi leur contenu ainsi que l'ordonnement des sujets qui y sont traités. L'auteur évoque dans ce livre des aspects de la vie culturelle et intellectuelle, notamment dans le domaine de l'éducation sur une longue période d'environ trois siècles et demi, à commencer par l'ère de Moulay Rachid Ben Chérif jusqu'en 1937, année où cet historien émérite avait achevé la rédaction de son ouvrage.

Pour réaliser ce travail de mémoire, l'historien Moulay Abderrahmane Ben Zidane (1878-1946) a adopté une démarche chronologique, consacrant à chaque Sultan de la Dynastie Alaouite un chapitre dans lequel il relève l'intérêt et les réalisations dans le domaine de l'éducation, à l'exception des époques de règne de onze sultans dont Moulay Al Moustadiââ (1152-1166 de l'Hégire-1738-1757 selon le calendrier grégorien) et Moulay Al Yazid (1204-1206 de l'Hégire-1790-1792 selon le calendrier grégorien).

Cet intérêt se manifeste tout particulièrement dans l'éducation et l'instruction réservées aux princes ainsi que le suivi de la scolarité aux Universités Al Quaraouiyyine (Fès) et Ben Youssef (Marrakech) et autres établissements basés dans les grandes villes, outre la haute sollicitude dont les Sultans Alaouites entourent les oulémas qui bénéficiaient d'une grande estime et de donations.

Dans sa préface, Abdelhak Lamrini relève d'emblée que les ouvrages de l'historien Ben Zidane ont suscité au début des années 60 du 20^{ème} siècle un grand intérêt de la part des

chercheurs marocains et étrangers qui ont consacré des études et des biographies au milieu familial et social de cet historien, ses études dans sa ville natale, Meknès et ensuite à l'Université Al Quaraouiyyine, outre son activité scientifique et culturelle ainsi que ses participations aux travaux de certains forums et au sein d'établissements scientifiques et littéraires comme l'Institut marocain des études supérieures à Rabat.

L'historiographe du Royaume ajoute que les chercheurs nationaux et internationaux ont aussi abordé sa méthodologie et son approche dans l'écriture de l'histoire tout en essayant de comprendre les intentions de cet historien à travers ses ouvrages. M. Lamrini précise que la période historique au cours de laquelle Ben Zidane menait ses travaux de recherche se caractérisait par la colonisation franco-espagnole au Maroc avec comme conséquence la mise à l'écart des souverains légitimes ainsi que l'empêchement des Marocains à rester en phase avec le mouvement civilisationnel et le progrès scientifique. Il est donc tout à fait naturel, souligne-t-il, que les historiens, les écrivains et les

oulémas se mobilisent pour rappeler le passé glorieux du Maroc et les contributions des Marocains dans tous les domaines de la science et des arts. Il note aussi que l'historien Abderrahmane Ben Zidane s'est démarqué de tous par "sa manière de mettre en avant les réalisations des Sultans de la Dynastie chérifienne Alaouite dans les domaines politique, diplomatique, architectural et culturel, depuis le Sultan Moulay Rachid Ben Chérif au Sultan Sidi Mohamed Ben Youssef". "Convaincus de l'importance de ce livre et eu égard aux précieuses données et informations qui y sont contenues et que seul Abderrahmane Ben Zidane pouvait détenir au vu de ses relations très étroites avec les illustres personnalités et les oulémas de la Dynastie Alaouite, nous avons décidé de s'intéresser au manuscrit et de l'authentifier d'une manière rigoureuse avant de le publier. Il s'agit d'une modeste contribution de ma personne et de l'historien Mustapha Chabi en faveur de la revivification de notre patrimoine culturel, revisité ainsi de manière à le mettre à la disposition de tous", tient à souligner l'illustre préfacier.

Le film palestinien "200 mètres", Grand Prix du Festival de cinéma de Saïdia

Le long métrage "200 mètres", du réalisateur palestinien Ameen Nayfeh, a remporté le Grand Prix de la 6ème édition du Festival de cinéma de Saïdia «Cinéma sans frontières», qui a pris fin dimanche.

L'actrice tunisienne Hind Sabri a obtenu le prix de l'interprétation féminine, pour son rôle dans «Noura's Dream» de la réalisatrice Hind Boujemaa, alors que l'acteur Rabii Glim a décroché le prix de l'interprétation masculine pour son rôle dans «The Punch» du réalisateur marocain Mohamed Amine Mounna.

Ce dernier film a aussi obtenu le prix du jury et une mention spéciale pour la performance de l'acteur Tarik Boukhari.

Le long métrage «Les coups du destin» du Marocain Mohamed Lyounssi a été récompensé du prix du meilleur réalisateur, tandis que le prix du meilleur scénario est allé à «La Mora, l'amour au temps de guerre» du regretté Mohamed Ismail.

Pour la catégorie des courts métrages, le grand prix «Prix de l'Orange» est allé au film américain «Skin» de Guy Nattiv, alors que le film «Nechba» de Houari Ghoubari a remporté le prix du meilleur scénario et le film «Sticker» de Georgi Unkovski (Macédoine du Nord) a obtenu le prix de la réalisation.

La cérémonie de remise des prix de



ce festival, organisé par l'Association Al Amal pour la cohabitation et le développement sous le thème «Le cinéma pour espérer un avenir meilleur», s'est déroulée en présence notamment du pacha de la ville de Saïdia, du vice-président de la commune, d'artistes et de plusieurs personnalités.

Cette édition a connu la participation de 14 films (7 longs métrages et 7 courts métrages) représentant le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, l'Algérie, la Palestine, la France, l'Espagne, la Macédoine du Nord et les États-Unis d'Amérique.

Le jury a été présidé par l'actrice Touria Alaoui et comptait pour membres le

critique de cinéma Azzedine El Ouafi, le réalisateur Naoufel Berraoui, la réalisatrice Meriem Ait Belhoussain et le poète Mohamed El Mehdaoui.

Le programme de cet événement, tenu avec le soutien notamment du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, le Centre cinématographique marocain et la Fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger, a porté sur des hommages rendus à des figures artistiques et sportives, des conférences, tables rondes et ateliers et des cérémonies de signature d'ouvrages de la poétesse Fatiha Nouhou, de Meriem Ait Belhoussain et d'Azzedine El Ouafi.

Jeudi cinéma de Khouribga

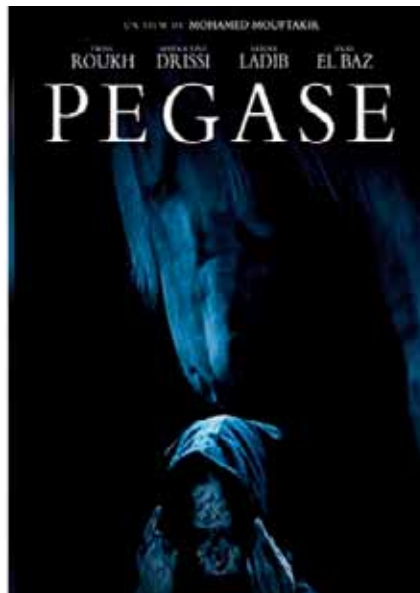
Projection du film "Pégase" du réalisateur marocain Mohamed Mouftakir

Les cinéphiles auront rendez-vous jeudi prochain avec la projection au sein du complexe culturel de Khouribga du film "Pégase" (Bourak) du réalisateur Mohamed Mouftakir, a annoncé l'Association Ciné-Club Khouribga.

"Pégase" sera projeté en présence de son réalisateur dans le cadre du Jeudi cinéma de Khouribga" qui fait partie du programme cinématographique 2021-2022 de l'Association Ciné-Club Khouribga et de la Fondation du Festival international du cinéma africain de Khouribga, a indiqué l'association dans un communiqué.

Sorti en salles en 2010, le film réunit une belle brochette d'acteurs tels que Saadia Ladib, Majdouline Idrissi, Driss Roukhe et Anas El Baz. Le film a raflé plusieurs prix dont le Grand prix du 11e Festival national du film marocain Tanger (2011), le Grand prix et prix du deuxième rôle féminin du 13e Festival du cinéma africain de Khouribga (2010), le prix de la meilleure image au Festival international du film de Dubaï (2010) et l'Étalon d'or de Yennega au FESPACO 2011. Né en 1965 à Casablanca, Mohamed Mouftakir a fait d'abord des études de littérature anglaise à l'Université de Casablanca avant de suivre des cours de réalisation et d'écriture du scénario en France. Il a exercé pendant cinq ans en tant qu'assistant réalisateur dans nombre d'œuvres cinématographiques marocaines et étrangères.

Mohamed Mouftakir a aussi réalisé plusieurs courts métrages notamment L'ombre de la mort (2003), La danse du fœtus (2005), Chant funèbre (2006), Fin du mois (2007) et Terminus des anges (2008).



Bouillon de culture

Disney

Le géant américain du divertissement Disney a annoncé lundi qu'il suspendait la sortie de ses films dans les salles de cinéma en Russie suite à l'attaque de l'Ukraine, suivant ainsi l'exemple de plusieurs entreprises ayant choisi de se désengager, temporairement ou non, du pays. "Compte tenu de l'invasion non provoquée de l'Ukraine et de la crise humanitaire tragique, nous suspendons la sortie de films en salles en Russie, y compris le prochain Alerte rouge de Pixar", écrit le groupe dans un communiqué. "Nous prendrons des décisions commerciales futures en fonction de l'évolution de la situation", est-il ajouté.

En attendant, Disney affirme travailler avec des ONG pour fournir une aide d'urgence et d'autres formes d'assistance humanitaire aux réfugiés. Plusieurs multinationales ont pris leur distance avec la Russie depuis l'invasion de l'Ukraine. Facebook, Twitter et Microsoft ont ainsi pris des mesures lundi pour limiter la diffusion d'informations émanant d'organes de presse affiliés au gouvernement russe.

De façon beaucoup plus drastique, les pétroliers britanniques BP et Shell ont annoncé se séparer de leurs parts dans des projets communs avec des groupes russes en Russie. Pour certaines entreprises étrangères toutefois, se désengager de la Russie du jour au lendemain, en fermant usines ou supermarchés, reste difficile.

Valery Gergiev

La Philharmonie de Paris, ainsi que deux prestigieux festivals suisses, ont annoncé lundi, au cinquième jour de la guerre en Ukraine, avoir annulé plusieurs dates de concerts du chef d'orchestre Valery Gergiev, réputé proche de Vladimir Poutine, en soutien à l'Ukraine. "L'invasion de l'Ukraine par la Russie va amener la Cité de la musique - Philharmonie de Paris à modifier sa programmation ces prochains mois par solidarité avec le peuple ukrainien. (...) Les concerts (...) programmés les 9 et 10 avril dans la Grande salle Pierre Boulez sont d'ores et déjà annulés", écrit la Philharmonie dans un communiqué.

Parallèlement, deux prestigieux festivals de musique classique ont aussi écarté le chef d'orchestre: le Verbier Festival, qui a annoncé avoir "demandé et accepté" la démission de Gergiev du poste de directeur musical de son orchestre, et le Lucerne Festival, qui a annulé deux concerts prévus cet été, en signe de "solidarité" avec "le peuple ukrainien". "Nous sommes profondément préoccupés et condamnons avec la plus grande fermeté l'attaque contre l'Ukraine et contre des innocents", a déclaré Michael Haefliger, directeur de ce festival qui se tient au KKL (Kultur- und Kongresszentrum Luzern), un bâtiment construit par Jean Nouvel sur les bords du lac. Vendredi, la célèbre salle new-yorkaise Carnegie Hall avait indiqué la première avoir écarté le chef d'orchestre russe d'une série de représentations. Il a aussi été déprogrammé le même jour en République tchèque du festival La Prague de Dvorak (Dvorakova Praha), où il devait diriger l'orchestre philharmonique de Munich en septembre.

La veille, la Scala de Milan avait demandé au chef d'orchestre globe-trotter de plaider publiquement pour une "solution pacifique" au conflit, en menaçant de se séparer de lui pour deux prochaines représentations de "La Dame de Pique" de Tchaïkovski, prévues début mars.


Royaume du Maroc
 Ministère de l'Éducation Nationale
 du Pré-scolaire & des Sports
 Académie Régionale d'Éducation et de Formation Casablanca-Settat
 Direction provinciale de Sidi Bennour

Avis Rectificatif D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 02/SB/2022

La Direction Provinciale du MENPS de Sidi Bennour, Porte à la connaissance des concurrents intéressés par L'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 02/SB/2022 déjà publié dans le journal libération n° 9538 paru le 10 Février 2022 et déjà modifié dans le même journal le 26/27 Février 2022 sous le numéro 9552 a connu les modifications suivantes :

➤ L'ouverture Des Plis concernant L'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 02/SB/2022 Sera Le 14/03/2022 à 10h00 au Lieu de 10/03/2022 à 10h00mn.

➤ NB : Les concurrents intéressés, doivent télécharger le nouveau dossier de cet appel d'offre.

Le reste de l'avis ne contient aucune modification

N°1550/PA

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION
 ET DE TÉLÉVISION**
AVIS RECTIFICATIF
AO n° 02AOM/SNRT/2022

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°02AOM/SNRT/2022 relatif à :

la sécurité et le gardinage du siège de la snrt et les centres régionales tv et radio au niveau de tout le royaume.

Que le montant des estimations est rectifié comme suit :

Lot n°1 : min : 885 794,40 DHS TTC / max : 1 012 442,40 DHS TTC
 Lot n°2 : min : 537 444,00 DHS TTC / max : 686 833 ,20 DHS TTC
 Lot n°3 : min : 778 305,60DHS TTC / max : 914 313,60 DHS TTC

Au lieu de :

Lot n°1: 763 200,00 DHS TTC min /872 640,00 DHS TTC max
 Lot n°2: 463 200,00 DHS TTC min/592 320,00 DHS TTC max
 Lot n°3: 670 560,00 DHS TTC min/ 788 160,00 DHS TTC max

N°1551/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 WILAYA REGION DRA-TAFI LALET
 PROVINCE D'ERRACHIDIA
 CERCLE DE TINEJDAD
 ANNEXE DE MELLAB
 COMMUNE MELLAB

**Avis examen
 d'aptitude professionnelle**

Conformément aux dispositions de la circulaire de Monsieur le chef du gouvernement n°: 16/2020 promulguée le 07 Octobre 2020 relative à l'autorisation d'organiser des concours de recrutement ainsi que les examens d'aptitude professionnelles, Le président de la commune de Mellab annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle à la Commune de Mellab au titre année 2022 qui se dérouleront à partir de 9h30 au siège de la commune suivant tableau ci dessous :

Grade d'examen	Echelle	Nombre de poste	Date examen
Technicien Adjoint Classe Exceptionnelle	09	01	28-03-2022
Adjoint Technique 2° Grade	07	01	28-03-2022

- Ces examens sont ouverts respectivement aux Adjointes techniques 1er Grade Echelle 08 et aux Adjointes Techniques 3° grade Echelle 06 de la commune ayants (06) six ans d'ancienneté dans ces grades à la date d'examen.

- Chaque examen compose d'une seule épreuve écrite dans la spécialité de façon exceptionnelle et contrairement aux dispositions légales en vigueur , et épreuve orale en présentiel ou à distance, si cela s'avère nécessaire conformément aux dispositions de la circulaire de Monsieur le chef du gouvernement sus mentionnée.

- Les dossiers de candidature doivent être déposés au siège de la commune (bureau d'ordre) jusqu'au : 23-03-2022 dernier délais de dépôt .

- Les dossiers de candidature doivent composés des pièces suivantes :

- ✓ Demande de candidature manuscrite.
- ✓ Photocopie C.I.N.
- ✓ Copie dernier arrêté de grade.
- ✓ Copie arrêté dernière situation administrative (avancement échelon).

N°1554/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 PROVINCE DE BERKANE
 PACHALIK D'AKLIM
 COMMUNE D'AKLIM
 N°: 17 DS/SGRH

ARRETE

Le président du conseil de la commune d'Aklim,

Dahir n° 1-58-008 du 4 chaabane 1377 (24 février 1958) portant statut général de la fonction publique
 Dahir n° 1.15.85 du 7 Juillet 2015 portant promulgation de la loi organique n° 14.113 relative aux communes
 Décret royal n° 401-67 du 13 rebia 1 1387 (22 juin 1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux cadres, grades et emplois des administrations publiques
 Décret n° 2.77.738 du 13 chaoual 1397 (27 septembre 1977) portant statut particulier du personnel communal.
 Décret n° 2.04.403 du 2 décembre 2005 fixant les conditions d'avancement de grade des fonctionnaires d'Etat.
 Décret n° 2.05.72 du 29 choual 1426 (2 décembre 2005) relatif au statut particulier du corps des techniciens commun aux administrations publiques
 Décret n° 2.10.452 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) relatif au statut particulier du corps interministériel des des adjoints techniques.
 Décret n° 2.10.454 du 20 kaada 1431(29 octobre 2010) relatif au statut particulier du corps interministériel des rédacteur.
 Décret n° 2.10.453 du 20 kaada 1431 (29 octobre 2010) relatif au statut particulier du corps interministériel des adjoints administratifs.

ARRETE

Article Premier : Sera Organisé le 09 avril 2022 au siège de la commune d'Aklim examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade technicien 1^{er} grade , au profit des techniciens du 2^{ème} grade ayant passé 6 ans en ce titre.

Article Deuxième : Sera Organisé le 14 juillet 2022 au siège de la commune d'Aklim examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade Rédacteur 2^{ème} grade au profit des rédacteur 3^{ème} grade ayant passé 6 ans en ce titre.

Article Troisième : Sera Organisé le 21 Décembre 2022 au siège de la commune d'Aklim examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade adjoint administratif 1^{er} grade au profit des adjoints administratifs 2^{ème} grade ayant passé 6 ans en ce titre.

Article Quatrième : Sera Organisé le 06 avril 2022 au siège de la commune d'Aklim examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade adjoint Technique 2^{ème} grade au profit des adjoints Techniques 3^{ème} grade ayant passé 6 ans en ce titre.

Article : Les demandes de participation aux dites examens doivent être déposés auprès du bureau des ressources humaines de la commune, dans les délais suivants :

- jusqu'au 28 mars 2022 pour les techniciens, les adjoints Techniques
- jusqu'au 06 juillet 2022 pour les rédacteur.
- jusqu'au 14 Septembre 2022 pour les adjoints Administratifs

N°1552/PA

ROYAUME DU MAROC
 Ministère de La Jeunesse, de la Culture
 et de la Communication
 Département de la Jeunesse

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/ 2022

Le 24 Mars 2022, à 10h 30 mm, sera procédé à la salle des réunions principale du Ministère de la culture de la jeunesse et des sports Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn SinaAgdal Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix **N° 07/2022 ayant pour objet la Réalisation des prestations de formations dans les domaines des softs skills, de la gouvernance publique, de la formation des formateurs, de la bureautique-informatique et des langues au profit des fonctionnaires du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la Jeunesse- En lot unique-**.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des Marchés du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - département de la Jeunesse- sis à la même adresse citée ci-dessus.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à **15.000,00 DH (quinze mille dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suite :

Estimation minimale de la prestation en Dhs TTC	Estimation maximale de la prestation en Dhs TTC
720.096,00 DH TTC Sept cent vingt mille quatre-vingt-seize Dirhams Toutes Taxes Comprises	1.440.192,00 DH TTC Un million quatre cent quarante mille cent quatre-vingt-douze Dirhams Toutes Taxes Comprises

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013), relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du chef de service des Marchés, sis 51 Avenue Ibn SinaAgdal Rabat;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer la soumission par voie électronique conformément à l'arrêté de Ministère de l'économie et des finances N°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°1553/PA

SOCIÉTÉ JUSTE A TEMPS SARL
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 09/07/2021, les associés de la société JUSTE A TEMPS SARL, ont décidés :
- CESSION DES PARTS DE MR. MOHAMED CHRAIBI DAKHAMA (20000) PARTS AU PROFIT DE MR. ABDELALI CHRAIBI DAKHAMA.
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 24/02/2022 sous n°814459.
N° 1531/PA

Sté «BIRKALI TRAVAUX NEGOCES» SARL AU CAPITAL DE 100 000,00 DHS SIEGE SOCIAL : DOUAR AIT ALI TAMANSOURT Marrakech.
DISSOLUTION

Suivant procès verbal de L'assemblée Générale Extraordinaire en date du 14/02/2022, enregistré à Marrakech le 17/02/2022, les associés approuvent et acceptent :
• La dissolution anticipé de la dite société.
• Nomination de M. BIRKALI M'HAMED liquidateur de la dite société.
• La désignation du siège social de la dite société comme siège de la liquidation.
Le dépôt légal a été effectué au greffé du tribunal de commerce de Marrakech le 25/02/2022 sous le N° 2304, RC N°104195.
N° 1532/PA

FIDUCIAIRE FIDULATIMO
Tél.Fax : 05 22 72 43 43
ASSISTANCE ISSAAD SOS S.A.R.L

Au terme d'un acte SSP en date du 06/01/2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
FORME : Société à responsabilité limitée
DENOMINATION : ASSISTANCE ISSAAD SOS
SIEGE SOCIAL : Rue Soumaya Résidence Shehrazade 3, 5ème Etg N°22 Palmiers, Maarif Casablanca
OBJET : L'exploitation de plusieurs véhicules destinés au transport sanitaire (Ambulance)
CAPITAL SOCIAL :100.000 DHS, divisé en (1.000) parts sociales, de (100DH) chacune, entièrement souscrites et totalement libérées, numérotées de 1 à 1.000 et attribuées en partie à :
- M. Mohamed BOUKHRIS - 500 parts
- Mme. Mina CHIHAB - 500 parts
GERANCE M. Mohamed BOUKHRIS, gérant pour une durée illimitée.
SIGNATURE : conjointe de M. Mohamed BOUKHRIS et Mme. Mina CHIHAB
Le dépôt légal a été effectuée au Tribunal de commerce de Casablanca, sous le N°814794 le 28/02/2022. RC N°534319
N° 1533/PA

JANO BOIS
Constitution
I- Aux termes d'un acte sous privé en date du 12 Janvier 2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : JANO BOIS SARL
OBJET : La menuiserie générale de tous travaux de bâtiment. Travaux divers
Et plus généralement toutes opérations quelconques pou-

vant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe ou susceptible d'en faciliter l'épanouissement.
SIEGE SOCIAL : Centre Riad 61 Angle Av Lalla Yacout Et Mustapha Maani N 69 2ème étage.
DUREE : 99 ans.
EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 DHS (Cent Cinquante Mille Dirhams), il est divisé en 1000 parts de 100,00 DHS chacune, entièrement libérées en numéraire
GERANCE :La société est

gérée par les co-gérants : Mr. ANOUIRI NORED-DINE ET Mr AIT AIS-SAOUI JAMAL pour une durée illimitée.
II- Le dépôt légal a été effectué au Griffé Tribunal de Commerce de Casablanca le 14 Février 2022 sous n° : 812531.
Pour extrait et mention
N° 1534/PA


ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAINASTE
CAIDAT DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
AVIS D'APPEL

D'OFFRES OUVERT
N° :01 /2022
Le 25/03/2022 à 10 h30min, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune de M'SILA à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix n° : 01/2022 concernant la location du souk hebdomadaire commune M'sila, Province Taza au titre de trois (3) années a/c du 1er Avril 2022.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service chargé du bureau de Mr. le Président de la Commune de M'SILA, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchés-pu-

blics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix mille dirhams (10.000,00).
L'estimation annuelle des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 250.000,00 dirhams (Deux cent cinquante mille dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer, par courrier

recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de président de la commune de M'SILA .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.
- les Pièces justificatives à fournir sont celles prévues par L'ART 04 du règlement de consultation.
N° 1535/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc


وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
المديرية الجهوية للمياه والغابات ومحاربة التصحر للجهة الشمالية الشرقية
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est à Taza

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Maître d'Ouvrage : Directeur Régional des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est- Taza
Année Budgétaire : 2022
Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est à Taza envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant :

Travaux

Nature de travaux	Objets de Travaux	Lieu d'exécution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Récolte du liège	Travaux de récolte, débusquage, tri, transport et empilage des lièges sur dépôt	Forêt de Bab Azhar Province de Taza	Appel d'Offres Ouvert	17 Mars 2022	Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est à Taza. Télé n° 0535-28-00-96. Fax n° 0535-67-37-88. Email : azboulam_07@yahoo.fr	-

Fournitures

Type de fournitures	Objet des Fournitures	Quantitatif	Lieu de Livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Achat de plants et semences	Fourniture de plants forestiers individualisés normalisés en substrat et conteneur exigés	Plant	Pépinières désignés par la Direction Régionale à Taza	Appel d'Offres Ouvert	Du 01 au 31 Mars 2022	Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est à Taza. Télé n° 0535-28-00-96. Fax n° 0535-67-37-88. Email : azboulam_07@yahoo.fr	-

Services

Type de services	Objet des services	Lieux d'exécution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, à l'union des coopératives et aux auto-entrepreneurs
Etudes	Etude d'aménagement des forêts	Forêts de Boured et Mazguetam, Province de Taza	Appel d'offres ouvert	Du 01 au 30 Avril 2022	Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord-Est à Taza. Télé n° 0535-28-00-96. Fax n° 0535-67-37-88. Email : azboulam_07@yahoo	-

N°1530/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
du Préscolaire & des Sports

L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION MARRAKECH -SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 07/AREF/2022

Le 24/03/2022 à 10H:00, il sera procédé dans la salle de réunion du service des achats et des marchés de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation de Marrakech Safi, sise à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour les Prestations d'entretien et de nettoyage du siège de l'Académie Régionale de Marrakech - Safi et ses annexes en lot unique.

Objet	Caution provisoire	Coût estimatif du maître d'ouvrage TTC
Prestations d'entretien et de nettoyage du siège de l'Académie Régionale de Marrakech - Safi et ses annexes en lot unique.	15 000,00 Dhs (Quinze mille dirhams)	958 089,60 Dhs (Neuf cent cinquante-huit mille quatre-vingt-neuf dirhams 60 centimes)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des achats et des marchés de l'académie sise à Rue Abou Oubaida Daoudiate Marrakech. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2.12.349 du 8 Joumada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux du Service des marchés et des achats sis à Rue Abou Oubaida Daoudiate, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20 - 14 du 8 kaada (04/09/2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N°1536/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.E

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/PRDTS/2022

Le 24/03/2022 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à la **Réalisation des essais de contrôle et suivi de la qualité des travaux de construction de la rp3624 du pk 03+000 au pk 10+943 (Province de Settat).**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **6 500,00dhs (six mille cinq cent dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

336 300,00dh T.T.C. (trois cent trente six mille trois cent dirhams tout taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conforme à l'original descriptifs de qualification et de classification suivants :

Activité	Qualification	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ. 3	2
	CQ. 7	

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de Consultation.

N°1537/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN
PROVINCE DE SIDI IFNI
CONSEIL PROVINCIAL DE SIDI IFNI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 04/2022/ BP**

Le 31 Mars 2022 à 11 heures 30 minutes, il sera procédé au siège du Conseil Provincial de Sidi Ifni (Salle des réunions) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix portant sur : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DAR TALIB A LA COMMUNE TIOUGHZA, PROVINCE DE SIDI IFNI.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au Service des Marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **20.000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.165.272,00 dhs (Un million cent soixante cinq mille deux cent soixante douze Dirhams et 00 Cts).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des marchés du Conseil Provincial de Sidi Ifni.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des marchés précité.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre, par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.

Les Concurrents installés au Maroc doivent produire la copie légalisée du certificat de classification et de qualification figurant sur le tableau suivant

Secteur	Classe minimale	Qualifications exigées
A (Construction)	4	A5

Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°1539/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
SG/D.E

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 03/PRDTS/2022

Le 25/03/2022 à 10 Heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux **travaux de construction de la RP3624 du PK 03+000 au PK 10+943-Province de Settat**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **120 000,00dhs (cent vingt mille dirhams)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de

8 361 130,80 dh T.T.C. (huit million trois cent soixante et un mille cent trente dirhams et quatre vingt centimes toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division d'Équipement de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat ;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent produire de copie certifiée conforme à l'original de certificat de qualification et de classification suivants :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	3	- B1 -B3 -B5

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de Consultation.

N°1538/PA

PERLA PLANET
Constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société PERLA PLANET SARL AU OBJET :

- VENTE INSTALLATION LOCATION MATERIEL DE SONORISATION ET ECLAIRAGE
- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION
- NEGOCIANT

Durée : 99 ans
Siège social : LOT N 294 LOTISSEMENT LA BELLE VUE SAFI ;
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 de dirhams ; il est divisé en 1000 parts de 100 dh chacune entièrement libérées en numéraire attribués par :
Mr. LAAROUSI MOURAD 1000 PARTS
La gérance est accordée à Mr. LAAROUSI MOURAD.
Année sociale : du 01 janvier au 31 décembre de chaque année.
Le N° du registre du commerce : 12577 du 25 FEVRIER 2022.

N° 1540/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Programme AEP en milieu rural Nord
BMZ 2017 68 654
AEP des douars relevant des communes Territoriales OUED MALHA, TAMOROT et BAB BERRED à partir du barrage AL WAHDA (Province de CHEF-CHAOUEN). LOT N° 6: Equipement 1
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE INTERNATIONALE N° 20DR9/C/A/2022 Lot unique
Mise en concurrence pour passation d'un marché négocié
Séance à huis clos
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à n°6 Rue Melilla, Castilla-Tanger, lance le présent appel à la concurrence pour la passation d'un marché négocié qui concerne : L'AEP des douars relevant des communes Territoriales OUED MALHA, TAMOROT et BAB BERRED à partir du barrage AL WAHDA (Province de CHEF-CHAOUEN). LOT N° 6: Equipement 1.
La réalisation des travaux objet du présent appel à la concurrence seront financés par la Banque de Développement KfW.

Les pièces justificatives à fournir sont celles des dossiers administratif, technique et additif prévues par l'article 10 du règlement de la consultation (paragraphe A, B et C). Les pièces des offres technique et financière seront demandées, par consultation ultérieure des seuls concurrents retenus.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 800 160,00DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 38 100,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier d'appel à la concurrence est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier d'appel à la concurrence peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier d'appel à la concurrence est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.
L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 16/03/2022 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel à la concurrence ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau.
- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
- courriel électronique : fferrasi@onee.ma ;
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 1541/PC

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONALE DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
BRANCHE EAU
Direction
Approvisionnement et Marchés
Avis d'Appel d'offres Ouvert N° :
47/DAM/S/2021 à lot unique
Séance Publique
La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui concerne

Assistance technique au programme d'amélioration d'AEP et d'assainissement BEI-7 T1 et T2
La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à : 28.982.640,00 DH TTC.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 289.900,00 MAD
Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.
Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 /06, Fax : (+212) 0537 66 75 13
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat. L'ouverture des enveloppes sera faite en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Industriels Spécifiques et de Support de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (+212) 05 37 66 72 20.
Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 1542/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation

et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 04/INV/2022
Le 24/03/2022 à 10 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna relevant de l'AREF Marrakech -Safi, avenue Youssef Ibn Tachfine à El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour : Etudes géotechniques et contrôle de la qualité des matériaux des travaux de construction de l'école primaire Al Moutanabbi à la commune Tamellalt, Province El Kelaa des Sraghna.
Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, il peut

également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- (1 800,00 DH) Mille Huit Cent Dirhams ;
• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage (T.T.C) est fixé à la somme de :
- (88 800,00 DH) Quatre Vingt Huit Mille Huit Cent Dirhams ;
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au Service des Affaires Administratives et Financières - Bureau des marchés - de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre ré-

cépié au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique dans le portail des marchés publics.
* Les certificats de qualification délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans l'activité des études géotechniques : qualification 1.1 et pour l'activité du contrôle de qualité : qualification 2.1.
* Pour les candidats étrangers, les certificats de qualifications ne sont pas exigés, ils doivent produire un dossier technique composé d'une note sur les moyens humains et techniques et des attestations de références.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1543/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna -Province de Rhamna-

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 07/2022
OUVERTURE DES PLS LE 31/03/2022**

Le 31/03/2022 à 10h 30 (dix Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna (Bengueirir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Fourniture de matériaux de construction pour l'entretien du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **3600,00 Dhs (Trois Mille Six Cent Dirhams)**.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **241 395,00 Dhs (Deux Cent Quarante Et Un Mille Trois Cent Quatre-Vingt-Quinze Dirhams TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

- Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.
- Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original, délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N°1544/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation
et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale
d'El Kelaa des Sraghna
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N°
05/INV/2022

Le 24/03/2022 à 10 H 30 mn,
il sera procédé dans la salle
des réunions de la direction
provinciale d'El Kelaa des
Sraghna relevant de l'AREF
Marrakech -Safi, avenue
Youssef Ibn Tachfine à El
Kelaa des Sraghna, à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'appel
d'offre ouvert sur offres de
prix pour : Etudes géotechni-
ques et contrôle de la quali-
té des matériaux des
travaux de construction du
lycée collégial Jabir Ibn
Hayyane à la commune El
Kelaa, province El Kelaa des
Sraghna.

Les dossiers d'appel d'offre
peuvent être retirés du Ser-
vice des Affaires Adminis-
tratives et Financières -
Bureau des marchés - de
la direction provinciale d'El
Kelaa des Sraghna, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics : www.marches-publics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- (2 200,00 DH) Deux Mille
Deux Cent Dirhams ;
• L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage (T.T.C) est
fixé à la somme de :
- (110 400,00 DH) Cent Dix
Mille Quatre Cent Dirhams ;
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 27, 29 et 31
du décret 2.12.349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au Ser-
vice des Affaires Adminis-
tratives et Financières -
Bureau des marchés - de la
direction provinciale d'El
Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre ré-
cépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

- Soit les transmettre par
voie électronique dans le
portail des marchés publics.
* Les certificats de qualifi-
cation délivré par le ministè-
re de l'équipement, du trans-
port et de la logistique dans
l'activité des études géotech-
niques : qualification 1.1 et
pour l'activité de contrôle de
qualité : qualification 2.1.

* Pour les candidats étran-
gers, les certificats de qualifi-
cations ne sont pas exigés,
ils doivent produire un dos-
sier technique composé
d'une note sur les moyens
humains et techniques et des
attestations de références.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 1545/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation

et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale
d'El Kelaa des Sraghna
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N°
06/INV/2022

Le 24/03/2022 à 11 H, il sera
procédé dans la salle des
réunions de la direction pro-
vinciale d'El Kelaa des
Sraghna relevant de l'AREF
Marrakech -Safi, avenue
Youssef Ibn Tachfine à El
Kelaa des Sraghna, à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'appel
d'offre ouvert sur offres de
prix pour : Etude techniques
et suivi des travaux de
construction de l'école pri-
maire Al Moutanabbi à la
commune Tamellalt, provin-
ce El Kelaa des Sraghna.
Les dossiers d'appel d'offre
peuvent être retirés du Ser-
vice des Affaires Adminis-
tratives et Financières -
Bureau des marchés - de la
direction provinciale d'El
Kelaa des Sraghna, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics : www.marches-publics.gov.ma.

• cautionnement provisoire
est fixé à la somme de :
- (1 800,00 DH) Mille Huit
Cent Dirhams ;
• L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage (T.T.C) est
fixé à la somme de :
- (88 800,00 DH) Quatre
Vingt Huit Mille Huit Cent
Dirhams ;

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 27, 29 et 31
du décret 2.12.349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au Ser-
vice des Affaires Adminis-
tratives et Financières -
Bureau des marchés - de la
direction provinciale d'El

Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre ré-
cépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

- Soit les transmettre par
voie électronique dans le
portail des marchés publics.
* Les certificats de qualifi-
cation délivré par le ministè-
re de l'équipement, du trans-
port et de la logistique dans
les domaines D14, D15 et
D16 ;

• D14 : Calcul de structures
pour bâtiments à tous
usages.
• D15 : Courant Fort et Cour-
rant Faible pour bâtiments à
tous usages.
• D16 : Réseaux des fluides
pour bâtiments à tous
usages.

* Pour les candidats étran-
gers, les certificats de qualifi-
cations ne sont pas exigés,
ils doivent produire un dos-
sier technique composé
d'une note sur les moyens
humains et techniques et des
attestations de références.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues

par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 1546/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire et
des Sports
Académie Régionale d'Édu-
cation et de Formation
Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
AVIS D'APPEL D'OFFRE
OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX N°
07/INV/2022

Le 24/03/2022 à 11 H 30 mn,
il sera procédé dans la salle
des réunions de la direction
provinciale d'El Kelaa des
Sraghna relevant de l'AREF
Marrakech -Safi, avenue
Youssef Ibn Tachfine à El
Kelaa des Sraghna, à l'ouver-
ture des plis relatifs à l'appel
d'offre ouvert sur offres de
prix pour : Etude techniques
et suivi des travaux de
construction du lycée collé-
gial Jabir Ibn Hayyane à la
commune El Kelaa, province
El Kelaa des Sraghna.
Les dossiers d'appel d'offre
peuvent être retirés du Ser-
vice des Affaires Adminis-

tratives et Financières - Bu-
reau des marchés - de la di-
rection provinciale d'El
Kelaa des Sraghna, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des marchés
publics : www.marches-publics.gov.ma.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
- (2 200,00 DH) Deux Mille
Deux Cent Dirhams ;
• L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage (T.T.C) est
fixé à la somme de :
- (110 400,00 DH) Cent Dix
Mille Quatre Cent Dirhams ;
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doivent
être conformes aux disposi-
tions des articles 27, 29 et 31
du décret 2.12.349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au Ser-
vice des Affaires Adminis-
tratives et Financières -
Bureau des marchés - de la
direction provinciale d'El
Kelaa des Sraghna ;
- soit les déposer contre ré-
cépissé au bureau précité ;

- soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

- Soit les transmettre par
voie électronique dans le
portail des marchés publics.

* Les certificats de qualifi-
cation délivré par le ministè-
re de l'équipement, du trans-
port et de la logistique dans
les domaines D14, D15 et
D16 ;

• D14 : Calcul de structures
pour bâtiments à tous
usages.
• D15 : Courant Fort et Cour-
rant Faible pour bâtiments à
tous usages.
• D16 : Réseaux des fluides
pour bâtiments à tous
usages.

* Pour les candidats étran-
gers, les certificats de qualifi-
cations ne sont pas exigés,
ils doivent produire un dos-
sier technique composé
d'une note sur les moyens
humains et techniques et des
attestations de références.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N° 1547/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE EL BOROJOU
CAIDAT BENI MESSINE EL GHARBA
COMMUNTE SIDI AHMED EL KHADIR

PROGRAMME PREVISIONNEL ANNEE 2022

MAITRE D'OUVRAGE : SIDI AHMED EL KHADIR , PROVINCE DE SETTAT
Le programme prévisionnel Des marchés de la commune SIDI AHMED EL KHADIR envisage de lancer pour l'année 2022

NATURE DES TRAVAUX/SERVICE	OBJET DES SERVICES (Inyer des biens communaux)	LIEU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU BUREAU CONCERNE
location	location de maison d'habitation et trois locaux commerciaux	SIDI AHMED EL KHADIR	APPEL D'OFFRE OUVERT	mois de Mars 2022	BUREAU DE RECETTE COMMUNALE

la commune lancera l'appel d'offre relatif aux opérations citées ci-dessus en temps opportun à travers les journaux et la publication sur le portail officiel des marchés publics,

N°1548/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé
Et de la Protection Sociale
Direction Régionale Casablanca - Settat
Délégation de Berrechid

المملكة المغربية
والحماية الاجتماعية ووزارة الصحة
المديرية الجهوية الدار البيضاء - سطات
مندوبية الصحة ببرشيد

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Le programme prévisionnel des appels d'offre que le Ministre de la Santé représenté par Le délégué du Ministère de la Santé à la Province de Berrechid en qualité du maître d'ouvrage envisage de lancer pour l'année budgétaire 2022 est le suivant:

FOURNITURE :

Type de fourniture	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservés à la petite et moyenne entreprise
Achat de matériel médico technique de l'UMP OD ABBOU	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin Aout	05 22 32 89 04	RAS
Achat de matériel médico technique	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin juillet	05 22 32 89 04	PME
Achat de matériel médico technique de l'UMP sidi rahal	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin octobre	05 22 32 89 04	RAS
Achat de matériel médico technique du centre diagnostic	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin Avril	05 22 32 89 04	RAS
Achat de matériel médico technique de l'UMP EL GARA	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin Novembre	05 22 32 89 04	RAS

SERVICES :

Type de services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservés à la petite et moyenne entreprise
Maintenance et réparation du matériel médico-techniques relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin Avril	05 22 32 89 04	PME
Maintenance et réparation des équipements de l'imagerie médicale. d relevant de la délégation du ministère de la santé à la province de Berrechid	DMS Berrechid	AO ouvert	mi mars	05 22 32 89 04	RAS
prestations de dialyse	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin Aout	05 22 32 89 04	RAS
Prestations de Gardiennage	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin septembre	05 22 32 89 04	RAS

TRAVAUX :

Nature des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marché réservés à la petite et moyenne entreprise
aménagement de siège de la délégation	DMS Berrechid	AO ouvert	Fin Juin	05 22 32 89 04	PME

N°1549/PA

Fiduciaire Dounia Sojim SARL
261, BD Abdelmoumen 1er étage n°3, Casablanca
Tél : 0522861460
Fax : 0522861462
Société Audition Santé SARL A.U
Société à responsabilité limitée d'associé unique
Au capital de deux millions de dirhams (2.000.000,00 DHS)
Siège social : 223, BD Abdelmoumen, 5ème étage n°35, Casablanca
Aux termes du PV de l'Assemblée générale extraordinaire, en date du 07/09/2021, il a été décidé ce qui suit :
M. Abdelhakim Sefiane, de nationalité marocaine, titulaire de la CIN n°BK65756, né le 01/06/1970, domicilié à RES Lina A, Janane Californie, Casablanca, associé unique de la société « Audition santé SARL AU » société à responsabilité limitée

d'associé unique, au capital de deux millions de dirhams (2.000.000,00 dhs), divisé en vingt mille parts sociales de cent dirhams chacune, dont le siège social est établi à 223, Bd. Abdelmoumen 5ème ETG, n°35, Casablanca, décide de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1) Extension de l'objet social
2) Harmonisation et mise à jour des statuts
3) Questions diverses.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de première instance de Casablanca, le 07/10/2021 sous le n°795640.
N° 1644/PA
Sté «BCHÉL» SARL
CONSTITUTION
Dénomination: «BCHÉL» SARL.
Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée.
Objet: Import et export; Né-

gociant distribution paramédicale.
Siège social: 167 Bd Abou Bakr Kadirî Lot ABD Oujda.
Capital social: 10.000,00 Dhs.
Durée: 99 ans.
Associés: CHELKI Mohamed, BETTIOUI Jawad, CHELKI Nizar.
Gérant: CHELKI Nizar, BETTIOUI Jawad.
R.C N°: 38849 Oujda.
N° 1561/PA
DIORAMA
Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à Casablanca le 27/01/2022, il a été procédé à la création d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :
1-DENOMINATION SOCIALE : DIORAMA
2- OBJET SOCIAL : La restauration sur place ou à emporter
3-SIEGE SOCIAL : Casa-

blanca, 49, Avenue 2 Mars, Étage 3, Bureau 13.
4-DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans.
5-CAPITAL SOCIAL: Cent Mille (100.000) dirhams. Il est divisé en 1000 parts sociales de cent (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées à l'associé unique.
6-GERANCE : M. EL OUARTI Ali, gérant pour une période indéterminée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Casablanca en date du 16/02/2022 sous le numéro 913130.
N° 1562/PA
« SOCIETE CULASSES » SARL
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE : 1.537.500,00 DH

SIEGE SOCIAL : RUE 05 N° 32 QUARTIER ARSALANE Casablanca.
L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27/09/2021 a décidé ce qui suit :
1) la dissolution anticipée de ladite Société.
2) Nomination d'un liquidateur à savoir : Mme BONNAGUE CHANTAL
3) Désignation du Siège Social de la Société comme Siège de liquidation.
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca en date du 17/02/2022 sous N° 813405.
N° 1563/PA
«Sté RIF ARMATURES». S.A.R.L.
CLOTURE ET LIQUIDATION
I) – Aux termes de la déci-

sion extraordinaire en date du 16/02/2022, enregistrée à Al-Hoceima le 21/02/2022, l'associé unique de la société «RIF ARMATURES».SARL AU, inscrite au registre de commerce d'Al-Hoceima sous le N°1175, décide ce qui suit :
- Examen et approbation du compte de liquidation et vote d'une réparation pour Solde de tout compte ;
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat ;
- Constatation de la clôture de la liquidation de la société ;
II) – Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1er instance d'Al-Hoceima, le 28/02/2022, Sous le N°54
Pour extrait et mention
Le liquidateur.
N° 1564/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech – SAFI
Direction provinciale de Marrakech

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°51/INV/2020 Lot N°:03, 05 ;06 et 08

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-a) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Le directeur provincial de Marrakech informe que L'Appel d'Offres N°51/INV/2020: relatif aux travaux de construction des salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en huit lots séparés :

- Lot N°03: construction de onze (11) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°05: construction de dix (10) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°06: Construction de neuf (09) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- Lot N°08: Construction de dix (10) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Publiée aux journaux suivants:

- RISSALAT AI OUMMA sous N°: 11670 du: 11/11/2020- Page: 16
- LIBERATION sous N°9161 du: 10/11/2020- Page: 28

A été annulé
N°1559/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
DE LA RÉGION DRAA-TAFILALET
DIRECTION PROVINCIALE D'OUARZAZATE
SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

AVIS MODIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°:4/EXP/2022

Il est porté à la connaissance des concurrents que l'appel d'offres ouvert 4/EXP/2022, publié au journal *Libération* n° 9544 du 17 Février 2022 page 18, relatif à: Entretien et nettoyage des bâtiments et locaux des établissements de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire collégial, de l'enseignement secondaire qualifiant, du centre des classes préparatoires aux grandes écoles et des bâtiments et locaux administratifs relevant de la direction provinciale de l'académie régionale de l'Éducation et de la Formation de la région Draa-Tafilalet à Ouarzazate (Lot unique), a fait l'objet de modifications au niveau de bordereau des prix, du CPS et des montants de l'estimation de l'Administration et de la cautions provisoire comme suit :
L'estimation est fixée à 4878720.00 DHTTC, et la caution provisoire à 73000.00dh.

N°1556/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Berkane
Secrétariat Général
DCMCCI /SECSPTD

**Résumé d'arrêté
Ouverture d'enquête publique**

En vertu de l'arrêté, émis par le Gouverneur de la Province de Berkane, N°: 08/2022 en date du 28 Février 2022, il sera procédé au siège de la Commune de Fezouane, Province de Berkane, à l'ouverture d'une enquête publique durant 20 jours à partir du 25 Mars 2022, au sujet de l'étude d'impact sur l'environnement du projet d'Exploitation d'une carrière de Sable sur Oued Ighzer à la commune de Fezouane pour le compte de la Ste: «SOPROC». Le dossier de l'enquête publique est disponible au siège de la commune de Fezouane indiquée ci-dessus.

N°1557/PA

Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région Marrakech Safi
Direction Provinciale de Marrakech

LYCEE QUALIFIANT MOHAMED VI - MARRAKECH

AVIS D'ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRE N°02/NET/2022/LOMED VI

Suite au paragraphe 1, l'alinéa 1-b) de l'article N°45 du décret N°2-12-349 du 08 Joumada Aloula 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics ;

Le directeur du Lycée qualifiant Mohamed VI de Marrakech décide que **L'APPEL D'OFFRE N°02/NET/2022/LOMED VI : relatif aux prestations de service de nettoyage et Entretien des bâtiments et locaux du lycée qualifiant Mohamed VI – Marrakech, en lot unique.**

Publiée :

- Aux journaux :
• RISSALAT AI OUMMA (en arabe) sous N° : 12016 du 30 Décembre 2021, Page : 7 ;
• LIBERATION (en français) sous N° :9504 du 30 Décembre 2021, Page : 14 ;
- Au portail des marchés de l'État le 28/12/2021.

A été annulé, suite aux vis de procédure.
N°1560/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Wilaya de la région de l'orient
Préfecture d' Oujda angad
Cercle d'Oujda banlieue sud
Circonscription rurale d'oued Isly
Commune de Sidi Moussa
Lemhaya

AVIS D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Le président de la commune de sidi moussa lemhaya annonce l'organisation d'un examen d'aptitude professionnel pour l'accès au grade : D'adjoint technique 2ème grade. Cet examen qui aura lieu au siège de la commune le : 30/03/2022 à 9h ; est ouvert aux : adjoints techniques 3ème grade de la commune justifiant de six (06) années de service en cette qualité.

A noter que le nombre de poste à occuper est : (01) un seul poste pour chaque grade.

Les fonctionnaires intéressés et remplissant les conditions devront déposer leurs demande au prés du bureau des ressources humaines de la commune avant le:11/03/2022

N°1558/PA

STÉ « TOP CERAME »
 I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 15.02.2022 de la Sté « TOP CERAME » SARL A.U, au capital de 8.280.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, Avenue Abdelaziz Boutaleb Rce, Zineb 1 N°19, il a été décidé :
 * Nomination d'un deuxième gérant en la personne de Mr. TAGE-MOUATI Mohamed Karim, pour une durée illimitée.
 * Reconductio du mandat de gérant Mr. TAGE-MOUATI Khalid, pour une durée illimitée.
 * Signature Sociale.
 II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Fès, le 28.02.2022 sous le n° de dépôt 1054/2022, et le RC n° 66 511.
 LE GERANT

N° 1565/PA

MODIFICATION
 I/- suivant au PV de l'AGE en date du 17/12/2021 de GREEN MAZRAATI SARL AU, il a été décidé :
 * Transfert du siège social : Ancienne adresse : CASABLANCA 26 AV MERS SULTAN APPT 3 ETG 1 à la Nouvelle adresse : CASABLANCA, DRISSIA 1 RUE 12, 2EME ETG N 96
 * La mise à jour des statuts.
 II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 21/01/2022 sous le numéro 809328.

N° 1566/PA

CONSTITUTION
 I/- Aux termes d'un acte SSP du 18/01/2022 a Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée:
 Dénomination : « MRA-FACE IMMOBILIER » SARL.
 Objet : IMMEUBLES, PROMOTEUR IMMOBILIER
 ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
 Siège Social : 26 AV MERS SULTANE ETG 1 APPT 3 CASABLANCA.
 Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).
 Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir :
 Mr. REDOUANE FATHALLAH : 34.000.00 DHS
 Mr. MOHAMED MOHIMI : 33.000.00 DHS
 Mr. ANASS MAAROUFI : 33.000.00 DHS
 Durée : 99 ans.
 Gérance : Mr. REDOUANE FATHALLAH, Mr : MOHAMED MOHIMI, Mr : ANASS MAAROUFI, co-gérants pour une durée illimitée.
 II-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 533449

N° 1567/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUZNKA
 Tél/Fax: 0537649573
 GSM: 0668792975.
 SUPER LOC TRANS SOCIETE RESPONSABILITE LIMITE AU CAPITAL DE 100 000.00 DH
 SIEGE SOCIAL: N°2 RUE JBEL MOUSSA APPT N°12 AGDAL RABAT
 RC: 143033
 Les associé de la société « SUPER LOC TRANS » SARL en date du 4/8/2021, ont décidé ce qui suit :
 Cession de 500 parts social de la société par Mr, ABDESSLAM MAZROUB, Titulaire de la CIN N° UA94246, au profit de Mr RACHID KARIM, Titulaire de la CIN N° B426450.
 Nomination nouveau co-gérant Mr. RACHID KARIM, Titulaire de la CIN N° B426450.
 Mis à jours d'activité d'ENTREPRENEUR DE TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR AUTOMOBILES DONT LE TONAGE AGREE EST INFÉRIEUR A 15 TONES TRANSPORT URBAIN à TRANSPORT DE MARCHANDISE POUR LE COMPTE D'AUTRUI.
 Modification et mise à jour de statut
 Le dépôt légal est effectué au tribunal de de commerce de RABAT, le 17/11/2021 sous le N° 10546

N° 1568/PA

ROYAUME DU MAROC
 MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE NOUACEUR
 COMMUNE DE BOUSKOURA
 DIRECTION DES SERVICES
 ADMINISTRATION FISCALE LOCALE
 N°D.S/A.F.L

APPEL D'OFFRE OUVERT (RECTIFICATIF)
 N° 02/2022/D.S/A.F.L.

30 MARS 2022

..... Heures, il sera procédé, dans le bureau de Mr le président de la commune de Bouskoura à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

Objet : LOCATION DE DEUX BOUTIQUES COMMERCIALES AU CENTRE CULTUREL DE BOUSKOURA


Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de la commune de Bouskoura à la division de développement des ressources financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma et à partir de l'adresse électronique suivante : commune.botiskoura@vahoo.fr
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 50 000,00 DH (Cinquante mille dirhams) pour chaque local commercial.

Le montant proposé pour la dite location et comme suit :

Boutique N°	Superficie (m2)	Prix proposé mensuel	Spécialisation	Observation
2	69	12.000,00	Agence commerciale ou bancaire ou d'assurance ou immobilière, bureau d'études, siège administration ou société	Il faut s'attacher à l'activité consacré de chaque bien fo9cier. En cas de changement de l'activité l'autorisation sera retiré et l'acte annulé .
4	46	6000,00	Librairie, photo copie vente fourniture scolaire	

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Bouskoura.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du cahier des charges.  N°1571/PA

MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 4/2022

Le 29/03/2022 à 10 h

IL SERA PROCÉDÉ, DANS LA SALLE DE RÉUNION N°3 DU SIÈGE DE LA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA À L'OUVERTURE DES PLS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES SUR OFFRES DE PRIX, POUR :

TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT RN 1 ET DOUAR DOUIRA A LA CT INCHADEN SUR 10.9 KM (P.R.D.T.S.2022)- PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA-.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **150.000,00 dhs (Cent Cinquante Mille dirhams).**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **CINQ MILLION CENT QUATRE VINGT ET UN MILLE DEUX CENT SOIXANTE SIEZE DIRHAMS 60 CTS (5181276.60DHS) TTC**

LE CONTENU, LA PRÉSENTATION AINSI QUE LE DÉPÔT DES DOSSIERS DES CONCURRENTS DOIVENT ÊTRE CONFORMES AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27, 29, 31 ET 148 DU DÉCRET N°2-12-349 RELATIF AUX MARCHÉS PUBLICS ET L'ARRÊTÉ DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES N° 20-14 DU 8 KAAD 1435. (4 SEPTEMBRE 2014) RELATIF À LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES DE PASSATION.

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	3	B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°1569/PA

MINISTERE DE L'INTERIEUR
 PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA
 SECRETARIAT GENERAL
 DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES
 SERVICE DES MARCHES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 05/2022

Le : 29/03/2022 à 11 h

Il sera procédé, dans la salle de réunion n°3 du siège de la Province de Chtouka Ait Baha à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

CONSTRUCTION DE LA LIAISON ROUTIERE RELIANT AMALOUN (RP 1900) ET TIZELWADO (RR 105) SUR 7 KM (P.R.D.T.S.2022); CT HILALA PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 400.000,00 dhs (Quatre cent Mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatorze million cinq cent vingt mille cent vingt quatre dirhams,80cts (14 520 124.80 DHS) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics et l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kAAD 1435. (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

Les concurrents peuvent :

- Soit soumissionner électroniquement via la plate forme du portail national des marchés publics
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la Province de Chtouka Ait Baha
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation

La production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée et elle doit être de la façon suivante :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
B	2	B1-B5

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°1570/PA

Sport

Exclusion du Mondial, bannissement, sponsors remerciés

La Russie face aux sanctions sportives



L'invasion russe en Ukraine continue d'avoir des conséquences lourdes sur le sport professionnel, à commencer par l'exclusion de la Russie du Mondial-2022 de football, qui s'ajoute à la recommandation du CIO de bannir les sportifs russes des compétitions, moins d'une semaine avant l'ouverture des Jeux paralympiques à Pékin, et à des ruptures de contrats de sponsoring.

Hôtes du dernier Mondial en 2018, les Russes ont été exclus lundi de l'édition 2022 au Qatar (21 novembre-18 décembre) par la Fédération internationale de football.

La Fifa a annoncé la suspension des sélections nationales et des clubs russes "jusqu'à nouvel ordre" en réaction à l'invasion de l'Ukraine, dans un communiqué commun avec la Confédération européenne (UEFA).

Dès samedi, la Pologne, qui devait disputer un match de barrage pour le Mondial le 24 mars contre la Russie, avait annoncé qu'elle refusait de le jouer. Elle a été imitée par la Suède et la République tchèque, possibles adversaires des Russes ou des Polonais lors de la suite des barrages.

Interrogée par l'AFP, la Fifa n'avait pas confirmé, lundi soir, si la Pologne était directement qualifiée pour la finale des barrages de la Coupe du monde 2022, prévus fin mars, ou si un autre format se-

rait retenu.

Le comité exécutif de l'UEFA se réunira également prochainement pour décider de l'impact de l'exclusion de l'équipe russe sur l'Euro féminin prévu en juillet.

Le Comité international olympique (CIO) a recommandé lundi de bannir les Russes et les Bélarusses des compétitions sportives.

Dans un communiqué, la Commission exécutive du CIO "recommande aux Fédérations internationales de sport et aux organisateurs de manifestations sportives de ne pas inviter ou de permettre la participation d'athlètes et de représentants officiels russes et bélarusses aux compétitions internationales".

Autre mesure, symbolique mais forte, elle a aussi retiré "l'ordre olympique" - distinction honorifique attribuée à des personnalités "ayant illustré l'idéal olympique" - à tous les hauts responsables russes, à commencer par le président Vladimir Poutine.

D'ores et déjà, les fédérations suédoise et norvégienne de ski ont fait savoir que les sportifs russes n'étaient pas les bienvenus sur leurs territoires pour les épreuves de mars. Et les autorités britanniques ont prévenu que "les sélections nationales" russes et bélarusses étaient persona non grata. Les basketteurs bélarusses en ont déjà fait les frais.

Ces derniers jours, la Fédération internationale de ski (FIS) avait annoncé l'annulation de

toutes ses compétitions en Russie et la Fédération internationale de biathlon (IBU) avait banni hymnes et drapeaux de la Russie et du Bélarus. En réponse, les Russes ont mis un terme à la saison de leurs biathlètes.

Lundi, la Fédération internationale de hockey sur glace a décidé de suspendre toutes les équipes nationales russes et bélarusses ainsi que tous les clubs de ces deux pays de toute participation dans ses compétitions dans toutes les catégories d'âge "jusqu'à nouvel ordre". La Russie, dont la présence aux Mondiaux-2022 en mai en Finlande est désormais menacée, s'est vue en outre privée des droits d'organisation du championnat du monde juniors prévu en 2023.

Judoka accompli, le président russe Vladimir Poutine a par ailleurs été suspendu de son statut de président honoraire et ambassadeur de la fédération internationale de judo.

World Rugby a de son côté suspendu "jusqu'à nouvel ordre" la Russie et le Bélarus, ce qui entraîne la fin des minces espoirs russes de qualification à la Coupe du monde de rugby, qui se disputera l'année prochaine en France.

La Fédération mondiale de badminton (BWF) a également annulé toutes ses activités en Russie et au Bélarus, a interdit à ces deux pays d'accueillir des compétitions "jusqu'à nouvel ordre" et a ordonné que leurs drapeaux et

hymnes soient bannis de tous les tournois de la BWF.

L'UEFA a annoncé lundi avoir rompu "avec effet immédiat" son partenariat avec le géant russe Gazprom, l'un de ses principaux sponsors depuis 2012.

Le contrat était estimé à 40 millions d'euros par an selon des médias spécialisés, et couvrait la Ligue des champions, les compétitions internationales organisées par l'UEFA ainsi que l'Euro-2024 qui aura lieu en Allemagne.

Sponsorisé aussi par Gazprom, le club allemand de Schalke 04 avait déjà annoncé la rupture de son contrat plus tôt dans la journée, alors que Manchester United a de son côté décidé de se passer d'Aeroflot.

Sochi est un symbole du "soft power" sportif russe. Ville hôte des Jeux d'hiver en 2014, elle accueille aussi le Grand Prix de Russie de Formule 1. Mais ce ne sera pas le cas cette saison: le promoteur de la compétition, Formula One, l'a annulé.

L'écurie américaine Haas a de son côté remis en cause son partenariat avec son sponsor russe Ural-kali. Et l'avenir en F1 de Nikita Mazepin, fils d'un dirigeant d'Ural-kali, qui devait piloter une des deux monoplaces, semble remis en question.

Personnage majeur de la Premier League depuis 15 ans, l'oligarque russe Roman Abramovitch, propriétaire de Chelsea, a annoncé samedi qu'il confiait "aux adminis-

trateurs de la fondation caritative de Chelsea la gestion" du club londonien, un retrait encore fluo. Autre cas sensible, l'AS Monaco, propriété du milliardaire russe Dimitri Rybolovlev. Le club monégasque est très discret sur le sujet.

Il n'y a pas que le football où les Russes constatent les réticences d'adversaires à les affronter: les escrimeurs ukrainiens, qui devaient affronter dimanche les Russes en Coupe du monde par équipes de fleuret au Caire, se sont retirés de la compétition. Vêtus en jaune et bleu, les membres de l'équipe masculine ont brandi des pancartes: "Arrêtez la Russie ! Arrêtez la guerre !".

Les quatre grandes fédérations de la boxe n'autoriseront plus de combats en Russie. La Fédération internationale de natation (Fina) a annulé les Mondiaux juniors de Kazan en août et prévenu qu'aucune compétition ne serait tenue en Russie.

La participation des trois clubs russes alignés en Euroleague de basket a été suspendue lundi et leurs résultats pourraient être annulés "si la situation n'évolue pas dans la bonne direction".

Prévus du 26 août au 11 septembre, les Mondiaux de volleyball semblent menacés même si la fédération internationale n'a pas encore réagi. Polonais et Français, respectivement champions du monde et olympiques, ont prévenu qu'ils seraient forfait si la compétition était maintenue en Russie.

Chelsea dans le flou après la mise en retrait de Roman Abramovitch



"Vos contributions et votre passion l'ont rendu possible": l'hommage à Roman Abramovitch de l'entraîneur de Chelsea, victorieux mi-février au Mondial des clubs, illustre la dépendance absolue du club londonien envers son riche propriétaire russe, qui s'est mis en retrait après l'invasion de l'Ukraine.

A peine deux semaines après ce sacre, le futur de Chelsea et de l'oligarque, propriétaire de l'équipe depuis 2003, apparaît plus incertain que jamais: au moment où l'état se resserre sur les oligarques et les intérêts russes, Roman Abramovitch a confié samedi la gestion du club aux administrateurs de la fondation caritative de ce dernier.

L'annonce, aux conséquences réelles encore floues, a suscité critiques et confusion pour le club sacré champion d'Europe la saison dernière, le milliardaire de 55 ans, devenu l'un des hommes les plus riches de Russie sur les ruines de

l'URSS et dont la fortune est estimée par Forbes à plus de 13 milliards de dollars, comptant bien rester propriétaire et conserver ses parts.

Selon Thomas Tuchel, qui s'est exprimé dimanche, le fonctionnement du club ne va pas pâtir du retrait d'Abramovitch, la directrice générale du club Marina Granovskaïa et son conseiller technique Petr Cech restant à leur poste.

Mais le journal britannique The Telegraph et la chaîne BBC assurent que certains membres de la fondation caritative de Chelsea ont exprimé leur malaise à reprendre la gestion du club.

Car malgré de nombreuses sanctions annoncées par le Royaume-Uni visant banques et oligarques russes liés à Vladimir Poutine, Abramovitch est jusque-là passé entre les mailles du filet.

Mais la députée libérale-démocrate Layla Moran a déjà demandé au Parlement que le milliardaire russe, en tant que proche "clé" de

Poutine, soit sanctionné.

Si des sanctions à son encontre étaient décidées, comment se positionnera Chelsea?

"Légalement, la gestion ne signifie rien d'autre que la supervision ou la prise en charge de quelque chose", selon l'avocat du sport Stephen Taylor Heath.

"Si le gouvernement venait à décréter qu'Abramovitch ne doit pas contrôler le club, la Premier League devra immédiatement décider si la propriété du club a été dans les faits transférée à la fondation", a-t-il ajouté.

Selon la maison-mère du club, Fordstam Ltd, les prêts bonifiés d'Abramovitch au club se chiffrent à plus de 1,5 milliard de livres (près de 1,8 Md EUR).

Depuis l'arrivée d'Abramovitch en 2003, Chelsea connaît un succès sans précédent: cinq Premier League et autant de Coupes d'Angleterre, deux Ligues des champions, autant de Ligues Europa et un champion-

nat du monde des clubs.

Avant le rachat du club par Abramovitch --le premier du genre avant que les investissements étrangers n'affluent dans le football anglais et ne fassent exploser transferts et salaires-- les Blues comptaient seulement un titre de champions d'Angleterre à leur palmarès.

Pendant les années dorées avec Jose Mourinho comme entraîneur, Abramovitch se déplaçait régulièrement à Stamford Bridge, mais ses apparitions au Royaume-Uni sont devenues plus rares depuis que son visa d'entrepreneur n'a pas été renouvelé en 2018.

Depuis, le projet de rénovation du stade a aussi été mis de côté.

Mais quand la pandémie a décimé la trésorerie de nombreux clubs européens, Chelsea a dépensé environ 220 millions de livres (plus de 260 M EUR) de transferts à l'été 2020, qui ont pesé lourd dans l'obtention de sa deuxième Ligue des champions, au printemps suivant.

Lors de la finale au Portugal contre Manchester City, Abramovitch, qui possède un passeport portugais, avait célébré la victoire aux côtés des joueurs sur le terrain.

Le 12 février, le club a également remporté pour la première fois le Mondial des clubs à Abou Dhabi, remportant ainsi sous l'ère Abramovitch le dernier titre qui manquait à son palmarès. "Photo parfaite", avait tweeté le club sous une photo du Russe brandissant le trophée.

Mais après des années à surfer sur la fortune d'Abramovitch, Chelsea va peut-être désormais devoir chercher à s'éloigner de l'homme qui l'a mis au sommet du football européen.

Dimanche, lors d'un match à Wembley contre Liverpool, joueurs et supporters ont exprimé leur solidarité avec l'Ukraine. Dans un communiqué publié le matin, le club avait indiqué qu'il "prieait pour la paix" mais n'avait pas mentionné la Russie.

Taoussi officiellement au Raja



Le Raja de Casablanca a annoncé, lundi, la nomination de Rachid Taoussi au poste de nouveau coach

du club, en remplacement du Belge Marc Wilmots, limogé pour mauvais résultats.

L'annonce de la désignation de Taoussi à la tête de la barre technique des Aigles verts a eu lieu au cours d'une conférence de presse tenue à Casablanca, en présence du président du club, Anis Mahfoud.

L'ancien sélectionneur national, qui a signé un contrat d'un an et demi, avait déjà entraîné le Raja lors de la saison 2015/2016. Il avait également dirigé plusieurs clubs marocains et étrangers. Il sera assisté par Mohammed El Bekkari et Bouchaib Lembarki, respectivement 1er et 2^e assistants, alors que Saïd Dghay a été nommé entraîneur des gardiens de but.

Le raid multi-sports, "marque de fabrique" de Sahraouiya

Le raid multi-sports, qui consiste en un enchaînement d'épreuves en pleine nature, est la "marque de fabrique" de Sahraouiya, a souligné, lundi à Dakhla, Gilles Gaubert, directeur de course de ce challenge féminin qui en est à sa 8^e édition.

Menées entre un hôtel de la place, un bivouac situé au site de Jorf Lahmam et la Dune blanche, les épreuves combinent Boot Camp, Trail de nuit, VTT, Run and Bike, course d'orientation, canoë et épreuves surprises, a expliqué M. Gaubert dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP.

Chaque jour, les concurrentes font entre 4 et 6 heures de course environ afin de challenger leur endurance dans un circuit jugé hostile, tant par la nature du terrain à traverser que par les conditions extrêmes à affronter, a-t-il indiqué, relevant que le fait de fonctionner en binôme est la clé de la réussite.

Le plus important n'est pas de se démarquer sur une journée, mais de s'entraider et de se surpasser tout au long des cinq journées d'épreuves, ce qui nécessite de disposer de bonnes conditions physiques et de bien choisir son binôme, a-t-il soutenu.

"Au fur et à mesure des éditions de Sahraouiya, nous remarquons que les équipes sont de mieux en mieux préparées aussi bien sur le plan diététique, physique que technique", a affirmé le directeur de course, en marge de la deuxième journée d'épreuves qui a débuté par

un circuit Run and Bike sur 3 km, suivi d'une course d'orientation de 7 km à l'aide d'une carte et d'une boussole, puis d'un parcours de VTT long de 9 km et un trail de 4 km jusqu'à la Dune blanche, avant de finir par un second parcours de VTT de 4 km, pour un total de 26 km. L'étape était un peu compliquée en raison des vents qui soufflaient jusqu'à 48 km/h, ce qui a amené la Direction de la course à raccourcir le parcours retour en VTT de 8 km (12 km prévus à la base) afin de permettre aux participantes de profiter de la course d'orientation qui a eu lieu plus tôt dans la matinée.

Selon lui, les trois quarts des 45 équipes participantes sont allées jusqu'au bout, ce qui prouve qu'elles s'étaient bien préparées ou se sont familiarisées avec le raid multi-sports.

L'édition 2022 du raid Sahraouiya (26 février - 5 mars), placée sous le Haut patronage de S.M le Roi Mohammed VI, rassemble 90 participantes, issues du Maroc, de France, d'Espagne, du Portugal, du Cameroun, du Mali, de Madagascar, du Soudan du Sud, du Ghana, du Rwanda, de Sainte-Lucie, du Sénégal, d'Israël, des Etats-Unis et de Colombie.

Au-delà du challenge sportif, les raideuses sont réunies autour d'un même objectif : soutenir l'esprit solidaire de Sahraouiya, tout en appréciant, à sa juste valeur, le pittoresque écriin naturel proposé par la perle du Sud marocain.

Par Wahiba Rabhi
(MAP)

Championnats d'Afrique d'athlétisme

Un total de 42 pays ont annoncé leur intention de participer aux 22^{èmes} championnats d'Afrique d'athlétisme prévus du 8 au 12 juin à Saint-Pierre, à l'île Maurice, a indiqué la Confédération africaine d'athlétisme (CAA).

"Trois pays, à savoir la Tanzanie, l'Erythrée et le Soudan ont exprimé leur volonté de participer sans avoir soumis leur dossier" à l'Association mauricienne d'athlétisme, a souligné la direction générale de la CAA, citée par l'agence de presse sénégalaise APS.

Le Comité d'organisation attend des signes de neuf autres associations membres de l'instance dirigeante de l'athlétisme continental, ajoute la même source.

Mais, au vu du deadline fixé au 2 mai prochain, ces fédérations membres sont encore éligibles pour prendre part à ces championnats, précise-t-on de même source.

L'édition précédente, programmée en 2020 et en 2021 à Alger puis à Lagos (Nigeria), n'avait pu se tenir à cause de la pandémie de Covid-19.

Aux défilés de Milan, les trottoirs sont les nouveaux podiums

Une rumeur monte de la foule, les têtes se tournent dans la même direction et soudain des dizaines de téléphones s'élevaient simultanément dans les airs pour immortaliser l'arrivée d'une influenceuse à un défilé de la semaine de la mode à Milan.

Chaque jour, cette scène se répète dans la capitale lombarde où les défilés en présentiel se succèdent depuis mercredi, attirant fans de mode et photographes dans l'espoir de prendre la photo parfaite de leur influenceuse préférée.

Chez Versace vendredi soir, des centaines de fans se pressaient contre les barrières de sécurité pour tenter d'apercevoir quelqu'un digne d'être posté sur les réseaux sociaux.

"Nous venons de voir une limousine noire arriver, mais nous n'avons rien vu", se lamente Riccardo Capobianco, 24 ans, venu avec son amie Irina. "Nous n'avons aucune idée de ce qui se passe".

Même problème pour Sarah Pilot, 22 ans, une étudiante américaine entourée de ses amies. "On se moque de nous-mêmes en train de regarder", reconnaît-elle.

Un nouveau groupe d'invités vient d'arriver et s'apprête à faire son entrée au défilé. "Est-ce que ce sont juste des gens normaux avec des invitations?" demande l'une des filles.

Que ce soit devant chez Prada, Gucci, Moschino ou Max Mara, le trottoir est devenu le nouveau podium pour les aspirants stylistes, les stars d'Instagram qu'ils vénèrent et les photographes du monde entier, pour la plupart amateurs ou indépendants, qui les immortalisent.

Mais qui sont ces gens dont on s'arrache les photos? "Ce sont des fashionistas d'Instagram", explique Ash Mahmood, 26 ans, devant chez Max Mara. "Ce sont des anonymes devenus des célébrités. C'est comme ça que ça marche".

Les photographes amateurs espèrent que les personnages qu'ils photographieront relayeront leurs photos, ce qui leur permettra de gagner en visibilité.

Ici, le sujet important n'est pas la mode ou la beauté, mais la capacité à être reconnu, reconnaissent-ils eux-mêmes.

"Une photo d'un inconnu ne vaut rien. On peut être super beau mais cela



ne compte pas", commente Marco Tadini, photographe professionnel de 60 ans.

A l'extérieur du défilé Dolce &

Gabbana, l'influenceur et mannequin Rahi Chadda, qui a plus d'un million d'abonnés sur Instagram, arbore une veste et un col roulé verts au-dessus de

jeans peints en noir. Il admet qu'il ne sait pas vraiment qui le prend en photo, "mais quand on va aux défilés durant toute la saison, on commence à les reconnaître, leurs visages", confie-t-il à l'AFP.

Devant chez Fendi, deux étudiantes en mode venues des États-Unis confient que c'est leur première fois à l'entrée d'un défilé. Taylor May, une New-Yorkaise de 20 ans, raconte avoir vu "beaucoup de mode bizarre" dans sa ville et est curieuse de voir ce qui se fait à Milan.

Pour le moment, elles n'ont reconnu personne parmi les arrivants. "On est perdues mais on peut voir qui se fait prendre en photo", se console son amie Kia Patterson, 21 ans, originaire du Missouri.

Toutes les tenues ne les ont pas convaincues. "L'un des looks était vraiment pas super", glisse Taylor.

Devant chez Versace, les cris des fans et les mouvements de foules au gré des arrivées des invités commencent à fatiguer Sara Pelizzoli, 22 ans, son amie Paola Cccinati, 21 ans. "Ils exagèrent, ils pourraient se calmer un peu", observe Sara.

Recettes



Tarte aux fraises classique

Ingrédients :

200g Pâte sablée pur beurre
250g Fraises fraîches
Calories = Très élevé
Pour la crème pâtissière :
50cl Lait
2Oeufs
100g Sucre
50g Maïzena
0,5 gousse Vanille
100g Beurre
Calories = Très élevé

Préparation :

Réalisez la crème pâtissière : Fendez puis grattez la gousse de vanille, déposez les grains dans le lait et portez à ébullition.

Fouettez les œufs et le sucre jusqu'à que le mélange blanchisse. Incorporez la Maïzena, et fouettez jusqu'à obtenir un mélange homogène.

Dès que le lait bout, versez-le en filet sur la préparation aux œufs en fouettant sans cesse.

Reversez la crème dans la casserole, et faites bouillir pendant 3 min en fouettant en continu afin que la crème n'accroche pas au fond de la casserole. La crème va s'épaissir progressive-

ment. Après 3 min d'ébullition, retirez-la du feu et incorporez le beurre en morceaux.

Versez la crème pâtissière dans un saladier, recouvrez-la de film alimentaire au contact de la crème afin d'éviter la formation d'une croûte, et laissez reposer 1 h au réfrigérateur.

Préchauffez votre four à 180°C. Déroulez la pâte brisée dans un moule à tarte. Piquez-la un peu partout avec les dents d'une fourchette. Placez une feuille de papier sulfurisé sur le fond de tarte, et déposez des poids de cuisson (vous pouvez utiliser des poids en céramique, en métal, des billes de verre ou des haricots secs). Dès que le four est chaud, enfournez la tarte.

Après 20 min de cuisson, retirez les poids, et poursuivez la cuisson de la tarte pendant encore 10 min. Sortez la pâte du four et laissez-la complètement refroidir.

Répartissez la moitié de la crème pâtissière au fond de la tarte, à l'aide d'une spatule (vous utiliserez le reste de crème pâtissière pour une autre recette). Lissez bien.

Rincez et séchez les fraises. Equeutez-les puis disposez-les harmonieusement sur la tarte. Réfrigérez 1 h avant de déguster.

Pluie de météorites aux enchères

La Lune s'est mieux vendue que la planète Mars lors d'une séance d'enchères consacrée à des fragments de météorites chez Christie's, qui a aussi vendu une niche de chien au toit troué par une de ces pierres d'origine extraterrestre.

44.100 dollars, c'est le prix que paiera un acheteur pour la niche de Rocky, un berger allemand heureusement épargné par la chute de cette chondrite carbonée dans le jardin d'une propriété à Aguas Zarcas, au Costa Rica, le 23 avril 2019. Soit beaucoup moins que l'estimation avancée par Christie's, entre 200.000 et 300.000 dollars. La pierre elle-même, qui mesure un peu moins de 8 cm sur 4, s'est vendue 21.420 dollars, lors de ces enchères en ligne qui se déroulaient depuis le 9 février et se sont terminées mercredi.

Après avoir été exposés à New York, 66 lots étaient vendus durant ces enchères, que Christie's organise tous les ans. Mais malgré les deux semaines d'ouverture, le clou de l'édition, une pierre de Mars retrouvée dans le désert du Sahara et présentée comme le troisième plus

gros morceau de cette planète conservé sur terre n'a pas trouvé preneur. D'un poids de 9 kilos, ce morceau de roche volcanique était estimé à une fourchette de 500.000 à 800.000 dollars. Un autre lot précieux, la météorite Gibeon découverte en Namibie et estimée à 200.000 à 300.000 dollars, est restée sans acheteur.

Si d'autres fragments de Rocky, un berger allemand heureusement épargné par la chute de cette chondrite carbonée dans le jardin d'une propriété à Aguas Zarcas, au Costa Rica, le 23 avril 2019. Soit beaucoup moins que l'estimation avancée par Christie's, entre 200.000 et 300.000 dollars. La pierre elle-même, qui mesure un peu moins de 8 cm sur 4, s'est vendue 21.420 dollars, lors de ces enchères en ligne qui se déroulaient depuis le 9 février et se sont terminées mercredi.

"Les pierres provenant de la Lune comptent parmi les plus rares (...) il existe moins de 750 kg de météorites lunaires (sur Terre) et une partie importante est contrôlée par des institutions gouvernementales", écrit Christie's dans la présentation d'une de ces pierres.

Les fragments de météorites suscitent les convoitises de chercheurs, qui arpentent les déserts pour trouver ces pierres précieuses.

